



Chers Actionnaires,

Nous n'avons pas réussi à atteindre l'objectif que nous nous étions fixés : financer à l'été 2024 une usine de 2 500 tonnes/an de capacité, destinée à servir le marché de la cosmétique. Dans la période d'incertitude économique et géopolitique que l'on connaît depuis 2022, ce projet présentait un profil de risque considéré comme trop élevé pour être financé.

Les revenus modélisés ne pouvaient être garantis, les acteurs de la cosmétique considérant que les prix de vente étaient encore trop élevés pour qu'ils puissent formaliser des engagements fermes sur du long terme. Les échecs récents d'entreprises comparables dans leur passage de la R&D à l'exploitation industrielle et commerciale ont créé des doutes quant à la capacité de la Société à construire et exploiter une usine en propre, sans la participation active d'un acteur industriel expérimenté. Enfin, les investissements capex nécessaires à la construction de cette usine restaient élevés comparativement aux volumes produits et donc au bénéfice environnemental attendu, et bridaient les perspectives d'un retour sur investissement rapide.

Les enseignements de ces manifestations de la part des divers investisseurs sollicités pour le financement de cette usine sont clairs : il faut encore réduire le profil de risque pour amener la technologie de Global Bioenergies au marché.

La Société abandonne donc ses velléités de financer une « petite » usine cosmétique en propre, et met désormais toute son énergie à nouer des partenariats avec de grands acteurs industriels principalement pour :

- diminuer drastiquement les coûts de production de son procédé pour atteindre le marché des carburants d'aviation durables (SAF), ce qui permettra dans un premier temps de toucher le marché de la cosmétique avec des prix de vente qui devraient permettre la prise d'engagements fermes de la part des futurs clients ;
- modéliser des usines qui ne seraient plus directement construites ni exploitées par Global Bioenergies – des usines plus grandes, sur des sites déjà établis, empruntant une partie non négligeable de capacités de production déjà construites pour optimiser les synergies et diminuer drastiquement le coût des capex.

Les discussions que la Société entretient déjà avec plusieurs acteurs aux profils complémentaires animent la conviction qu'un modèle pour devenir la deuxième technologie SAF la moins chère au monde après l'HEFA⁽¹⁾ est tout à fait possible et atteignable.

Il va désormais s'agir de concrétiser ces discussions, les traduire en partenariats actifs pour ériger ensemble ce qui sera peut-être la technologie gagnante en 2030, au moment déjà programmé de l'accélération de l'incorporation des SAF.

La Société dispose d'une visibilité financière qui pourrait raisonnablement lui permettre de financer ses activités jusqu'à la fin du second trimestre 2025 : c'est a priori suffisant pour initier ce grand pas en avant dans ce nouveau mode partenarial.

L'urgence climatique nous rappelle combien l'innovation, en dépit de ses difficultés de déploiement, reste indispensable pour réduire le rythme du réchauffement actuellement constaté.

Corinne GRANGER & Marc DELCOURT

Présidente du Conseil d'administration & Co-fondateur et Directeur Général



⁽¹⁾Technologie se basant notamment sur le recyclage des huiles de cuisson, la seule à être exploitée commercialement à date, mais bridée dans son déploiement du fait de la limite des ressources disponibles.

RAPPORT ÉTABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GLOBAL BIOENERGIES SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2024

Nous présentons, en complément du rapport semestriel relatif à Global Bioenergies S.A. (ci-après « la Société »), les comptes consolidés du groupe réunissant la Société, la filiale allemande Global Bioenergies GmbH (détenue à 100%) et les sociétés projet IBN-One (détenue à 50%), IBN-Two (détenue à 100%) et ViaViridia (détenue à 100%) (ci-après ensemble « le Groupe »).

Le Groupe n'atteignant pas les seuils légaux, la Société n'est pas tenue à l'obligation d'établir ces comptes consolidés.

Le choix de les présenter correspond à la volonté d'apporter l'information économique la plus lisible possible sur l'activité du Groupe.

Les filiales détenues intégralement (Global Bioenergies GmbH, IBN-Two et ViaViridia) ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La filiale IBN-One, détenue à 50%, a été consolidée par intégration proportionnelle. Les grands principes retenus pour la consolidation en normes françaises des comptes sont les suivants :

- Neutralisation des flux intervenus entre Global Bioenergies SA et ses filiales ;
- Capitaux propres et titres correspondants détenus ;
- Créances et dettes en compte courant ;
- Intérêts des comptes courants facturés dans le cadre des conventions de trésorerie entre la maison mère et respectivement Global Bioenergies GmbH et IBN-One ;
- Autres refacturations diverses ;
- Retraitements opérés dans le cadre de la présentation des comptes consolidés ;
- Prise en compte des indemnités de départ à la retraite au passif dans la rubrique des provisions, avec comme contrepartie une dotation aux provisions supplémentaire inscrite au compte de résultat.

TABLE DES MATIÈRES

1 Situation de la Société et du groupe au cours du 1^{er} semestre 2024 et son évolution prévisible

1.1 Situation de la Société et du groupe au cours du 1 ^{er} semestre 2024 et évolution prévisible	p8
1.2 Mise à jour des facteurs de risques	p9

2 Présentation des comptes consolidés du groupe

2.1 Présentation du compte de résultat du groupe Global Bioenergies	p16
2.2 Présentation du bilan du groupe Global Bioenergies	p21
2.3 Présentation des flux de trésorerie du groupe Global Bioenergies	p24

3 Perspectives p28

4 Autres informations importantes

4.1 Filiales, participations et sociétés contrôlées	p32
4.2 Dépenses non-déductibles	p38
4.3 Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale	p38
4.4 Actionnariat & opérations sur titre	p40
4.5 Risques et incertitudes	p41
4.6 Rapport du commissaire aux comptes	p41

Annexe 1 : Détails des comptes consolidés

Annexe 2 : Détails des comptes sociaux

Annexe 3 : Rapports des commissaires aux comptes



CHAPITRE

01



H_2O
 CH_3
 AlCl_3
 C_2H_2
 H_2O_2
 C_2H_4
 C_2H_6
 $\text{C}_2\text{H}_4 + \text{O}_2 \rightarrow \text{H}_2\text{O} + \text{CO}_2$
 $\text{Al} + \text{Fe}_2\text{O}_3 \rightarrow \text{Al}_2\text{O}_3 + \text{Fe}$
 $\text{Na}_2\text{CO}_3 \rightarrow \text{Na}_2\text{O} + \text{CO}_2$
 $\text{H}_2\text{O}_2 \rightarrow \text{H}_2\text{O} + \text{O}_2$
 $\text{H}_2\text{O} + \text{O}_2 \rightarrow \text{H}_2\text{O}_2$
 $\text{Al} + \text{O}_2 \rightarrow \text{Al}_2\text{O}_3$
 $\text{Fe} + \text{O}_2 \rightarrow \text{Fe}_2\text{O}_3$
 $\text{Fe} + \text{Cl}_2 \rightarrow \text{FeCl}_3$
 $\text{Zn} + \text{H}_2\text{SO}_4 \rightarrow \text{ZnSO}_4 + \text{H}_2$
 $\text{Fe} + \text{H}_2\text{SO}_4 \rightarrow \text{FeSO}_4 + \text{H}_2$
 $\text{Fe} + \text{HNO}_3 \rightarrow \text{Fe(NO}_3)_3 + \text{H}_2\text{O}$
 $\text{Fe} + \text{HNO}_3 \rightarrow \text{Fe(NO}_3)_2 + \text{H}_2\text{O}$

CHAPITRE 1 :

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DU 1^{er} SEMESTRE 2024 ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

Table des matières

1.1 Situation de la Société et du groupe au cours du 1 ^{er} semestre 2024 et évolution prévisible	p8
1.2 Mise à jour des facteurs de risques	p9

1.1 Situation de la Société et du groupe au cours du 1er semestre 2024 et évolution prévisible

Le premier semestre a été consacré à deux objectifs distincts mais intrinsèquement liés : la maturation du projet d'usine de 2 500 tonnes dédié à la cosmétique, et l'établissement d'une feuille de route dans le domaine des carburants d'aviation durables. La même molécule étant utilisée pour adresser les deux marchés, les progrès réalisés dans un domaine permettent d'alimenter le deuxième.

Dans le domaine de la cosmétique, le procédé développé par Global Bioenergies permet de conserver la performance des produits tout en apportant la naturalité. Cette proposition de valeur a permis d'identifier un marché où des prix significativement plus élevés que l'équivalent d'origine pétrolière peuvent être défendus. Pour atteindre ce marché, Global Bioenergies a déployé tous ses efforts pour élaborer un projet d'usine permettant de produire 2 500 tonnes de dérivés d'isobutène par an.

Côté clients, la Société a reçu des lettres d'intention de plusieurs régions du monde dépassant largement la capacité de production de l'usine et aboutissant à un chiffre d'affaires projeté de plus de 70 millions d'euros. Côté technique, plusieurs campagnes d'essais ont été menées dans le pilote situé à Pomacle-Bazancourt et ont permis de valider les performances du laboratoire en mise à l'échelle. Une « Vendor Due Diligence », soit un audit externe permettant de valider les résultats obtenus a été réalisé. En parallèle, l'avant-projet sommaire a permis d'établir les plans préliminaires de l'usine, d'estimer le coût CAPEX total à 80 millions d'euros y compris aléas, et de dessiner un calendrier prévisionnel avec un démarrage de l'usine en 2027. La recherche d'un site où installer cette usine a été entreprise. Côté financier, la Société a reçu le soutien de l'Etat Français via l'appel à projets « Première usine » porté par Bpifrance et l'octroi d'une aide publique 16,4 millions d'euros, dont 4,1 millions d'euros ont été encaissés à date. Un financement européen complémentaire sur ce projet d'usine a été recherché, et a passé une première phase de sélection.

Forts de ces éléments, la Société a mandaté une banque d'affaires spécialisée dans le financement des projets dits « verts ». Cette banque d'affaires a contacté un grand nombre d'investisseurs spécialisés en financement d'infrastructures, lesquels financent habituellement des projets dans le domaine de la transition

environnementale, comme des projets d'éoliennes ou des parcs solaires. Dans ces domaines, les dynamiques ne sont pas les mêmes : les revenus sont d'ores et déjà garantis, et les risques technologique et industriel sont presque nuls car il s'agit de répliques de modèles déjà existants. En comparaison, notre projet n'a pas obtenu d'engagements commerciaux fermes, et étant une première du genre conservait a fortiori une part de risque de mise à l'échelle non nulle. L'écosystème autour du financement de la première usine ou « first-of-a-kind », n'est aujourd'hui pas développé⁽¹⁾ : très peu d'acteurs sont prêts à prendre ce risque industriel résiduel.

Malgré plusieurs discussions établies dont certaines dès 2023 avec des fonds qui auraient pu financer l'intégralité du projet, la Société a finalement constaté l'impossibilité à date d'obtenir les financements nécessaires à la construction de cette première usine. Celle-ci devait permettre d'apporter la rentabilité de la Société d'ici 2027-2028 et devait également servir de tremplin au déploiement de la technologie dans plusieurs régions du monde.

Le non-financement de cette usine a été pris en compte par la Société, qui a revu son positionnement stratégique. Développer un projet d'usine, de relativement petite taille pour commencer par adresser uniquement un petit marché de niche qui est la cosmétique apparaît comme un détour vers l'objectif final, celui des carburants d'aviation durables. Dans le marché des SAF, au-delà des technologies dites « HEFA » qui utilisent des capacités de raffineries pétrochimiques existantes, toutes les nouvelles technologies font face au mur de financement des CAPEX. Pour s'en défaire au mieux, notre objectif est de développer une stratégie partenariale permettant de maximiser les expertises et de produire in fine le carburant d'aviation durable le moins cher après les technologies HEFA, tout en nécessitant des CAPEX moins élevés que les technologies concurrentes. La Société dirige désormais tous ses efforts vers la concrétisation de futurs partenariats industriels visant la mise en production d'usines SAF pour le rendez-vous de 2030.

⁽¹⁾ Réussir le passage à l'échelle des cleantech en France (website-files.com) – Cleantech for France

1.2 Mise à jour des facteurs de risques

La Société a annoncé par voie de communiqué de presse en date du 17 octobre 2024 l'échec de son projet de financement d'usine de capacité de 2 500 tonnes dédiée à la cosmétique.

Elle a indiqué par la même occasion consacrer désormais tous ses efforts à l'application de sa technologie à la production de carburant d'aviation durable (SAF), dans un modèle de partenariats industriels.

L'analyse des facteurs de risques telle qu'effectuée dans le Document d'Enregistrement Universel approuvé le 23 avril dernier par l'AMF et portant le numéro d'enregistrement R.24-003 portait principalement sur le projet d'usine de 2 500 tonnes.

Les nouvelles priorités que se donne la Société obligent à réévaluer ces risques à l'aune du marché des SAF et du mode partenarial, et non plus à celle de l'usine cosmétique de 2 500 tonnes, détenue en propre. Cette réévaluation complète sera effectuée à l'occasion de la publication du Document d'Enregistrement Universel de la Société relatif à l'année 2024 et qui sera publié au début de l'année 2025.

Dans le cadre du présent rapport semestriel, la description des principaux risques et incertitudes se limite à une évaluation à court terme.

Les risques analysés portaient sur 5 grandes catégories :

- Les risques technologiques ;
- Les risques industriels ;
- Les risques commerciaux ;
- Les risques financiers ;
- Les risques de gestion.

Catégorie	Risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Criticité nette
Risques technologiques	Procédés et partenariats	Moyenne	Elevée	Majeure
	Produit	Faible	Elevée	Mineure
	Propriété intellectuelle	Moyenne	Moyenne	Modérée
Risques industriels	Pas de risques industriels à court terme parce qu'il n'y a plus de projet d'usine cosmétique en propre			
Risques commerciaux	Réglementaire et politique	Faible	Elevée	Mineure
Risques financiers	Financement des activités	Elevée	Elevée	Majeure
	Communication	Elevée	Moyenne	Majeure

Risques technologiques

Procédés et partenariats

Identification des risques :

La Société constate que le domaine du SAF rencontre des difficultés de déploiement et identifie les coûts de production de ces SAF (tant au niveau des investissements capex qu'au niveau des coûts opex projetés) et les disponibilités des ressources comme étant les principaux freins à ce déploiement. A titre illustratif, le procédé développé par la Société permet d'ores et déjà de produire du SAF, mais les coûts projetés de sa technologie historique dans une grande usine (qui reste à financer et à construire) seraient, à date, significativement plus élevés que le prix des SAF actuellement produits sur la base de la technologie HEFA (correspondant principalement au recyclage d'huiles de cuisson usagées), la seule technologie SAF à ce jour exploitée commercialement. Quant à la question de la disponibilité de la ressource, l'Europe impose de recourir à des ressources dites de deuxième génération qui n'existent pas encore à l'échelle industrielle, et dont le coût est a priori supérieur aux ressources de première génération (en ce compris les co-produits et résidus des industries sucrières). En tenant compte de ces contraintes, la Société estime qu'il lui faudrait encore plusieurs années de R&D pour espérer amener le coût de son procédé à une valeur qui le rendrait commercialement concurrentiel. Par ailleurs, les risques relatifs à la mise à l'échelle de son procédé ne disparaîtraient complètement que si des tests dans des installations de pleine taille pouvaient être réalisés.

La Société mise donc sur l'établissement d'au moins un partenariat technologique avec un acteur industriel pour proposer une solution compétitive dans le domaine des SAF, et à même de dépasser les limites actuelles auxquelles l'ensemble du domaine est confronté. La Société pourrait ne pas parvenir à établir les partenariats envisagés avec les différents acteurs de la chaîne de valeur, pour des raisons diverses de défaut d'exécution, ou d'insuffisance concurrentielle par exemple.

Produit

Identification des risques :

Les carburants pouvant être employés dans l'aviation relèvent d'un cahier des charges très exigeant. Les molécules produites par Global Bioenergies doivent répondre aux exigences de performance et de sécurité indissociables des activités de transport aérien. Ces exigences peuvent être amenées à évoluer dans le temps. Par ailleurs, les caractéristiques intrinsèques du carburant de Global Bioenergies – indépendamment de son coût de production – peuvent influencer positivement ou négativement sa capacité et sa rapidité à s'imposer chez les distributeurs de carburant, comparativement à ses concurrents.

Impacts potentiels :

Une évolution de la réglementation pourrait aboutir à devoir se soumettre à nouveau au processus de certification ASTM ou à voir la quote-part de mélange avec du kérosène revue à la baisse

Impacts potentiels :

Si de tels partenariats ne se concrétisaient pas, la Société devrait continuer le développement de sa technologie de façon indépendante, dans un calendrier nécessitant a priori encore plusieurs années de développement et risquerait de porter seule le poids de tout ou partie du financement des unités futures.

De nombreux projets sont évoqués pour produire du SAF mais très rares sont les projets à avoir atteint l'étape dite du « Final Investment Decision », à partir de laquelle la construction d'une usine est actée et financée. Si la Société ne parvient pas à distinguer au travers de partenariats les éléments différenciants rendant sa technologie particulièrement compétitive, elle risque d'affronter les mêmes difficultés de financement d'usines dans le SAF que celles qu'elle a connues pour son projet d'usine cosmétique de 2500 tonnes ou que celles auxquelles ses concurrents dans le SAF sont confrontés. L'impact principal serait alors la non-exploitation de sa technologie et l'absence de revenus associée, ce qui poserait in fine la question de la pérennité des activités de Global Bioenergies.

Mesures de gestion des risques :

La Société a procédé au cours des derniers mois à une approche systématique de tous les acteurs industriels qu'elle a considérés comme étant à même de pouvoir apporter de la valeur à son procédé grâce à une force de Business Development conséquente. Certains acteurs ont par ailleurs spontanément contacté la Société pour lui partager de potentielles synergies à développer entre leur technologie et celle de la Société.

comparativement au taux actuel de 50%. Pour rappel, cette certification dépendante d'une norme applicable au monde entier en matière de SAF (norme ASTM D7566) permet au produit de GBE d'être commercialisé et incorporé jusqu'à 50% dans les avions de ligne existants en mélange avec du kérosène fossile. De même, de moindres perspectives de réduction d'émission de CO₂ par rapport à un potentiel concurrent dont le coût de production serait identique pourrait conduire, à terme, à perdre des parts de marché. Une réflexion équivalente pourrait aboutir relativement à des caractéristiques techniques moins bonnes qu'un produit concurrent tout en respectant les exigences de la norme. Les principaux impacts de ces risques produits seraient donc d'ordre commercial, avec une érosion des parts de marché.

Mesures de gestion des risques :

La Société a obtenu en juin 2023 et après 5 années d'échanges la certification ASTM pour son procédé de conversion de ressources renouvelables en SAF. La Société n'ayant pas encore de capacité de production à l'échelle de ce marché, elle n'a donc pas pu entamer cette activité commerciale, bien qu'à date son produit soit tout à fait conforme aux attentes.

Par ailleurs, la Société s'emploie, au travers de différents tests, à mieux connaître les caractéristiques intrinsèques de son produit, tant sur des considérations purement technique (tenue à froid, sélectivité du procédé, etc) que sur des considérations environnementales (potentiel de réduction de CO₂, des particules à l'origine des traînées de sillage, etc).

Propriété intellectuelle**Identification des risques :**

Le procédé historique de Global Bioenergies repose sur une propriété intellectuelle décrite dans le Document d'Enregistrement Universel enregistré en avril dernier. L'évolution vers un modèle visant à construire des partenariats pour « aller plus vite, aller plus fort, aller plus loin » dans le marché du SAF aura nécessairement un impact sur le volet de la propriété intellectuelle. En effet, les synergies envisagées, les travaux qui seraient menés, les résultats qui seraient conjointement obtenus, appelleraient nécessairement à un travail d'identification précise de la future propriété intellectuelle résultant de ces diverses activités, et à un partage des droits associés.

Impacts potentiels :

Comme tout partenariat impliquant des accords sur la propriété intellectuelle passée et future, un risque contractuel existe, susceptible d'entraîner des situations diverses qui pourraient in fine mener à la réduction des revenus commerciaux que la Société entend obtenir de son procédé.

Mesures de gestion des risques :

La Société emploie depuis plusieurs années un Directeur de la propriété intellectuelle expérimenté, qui gère l'ensemble du portefeuille de propriété intellectuelle de la Société et intervient systématiquement dans les discussions ayant trait au développement de partenariats. Son expérience spécifique s'ajoute à celle des autres salariés amenés à intervenir dans la constitution de ces partenariats.

Risques commerciaux

Réglementaire et politique

Identification des risques :

Le marché du SAF n'est aujourd'hui possible qu'au travers des actions politiques entreprises pour permettre son émergence, soit sous la forme de pénalités dans le cadre de mandats d'incorporation (modèle européen), soit sous la forme de subventions à la production (modèle américain). Les surcoûts liés à l'utilisation de SAF sont justifiés par le bénéfice environnemental comparativement au kérosène fossile. La vigilance autour de la mesure du bénéfice environnemental a poussé l'Europe à interdire les ressources dites de première génération comme substrats possibles pour la production de SAF. Dans le contexte économique actuel, les politiques peuvent privilégier l'aspect économique au détriment de l'aspect environnemental, et revenir sur leurs engagements passés en termes de production de SAF.

Impacts potentiels :

Si les politiques des pays pour lesquels des engagements de production de SAF ont été pris devaient revenir sur leur décision et diminuer soit (i) les ambitions d'incorporation soit (ii) les pénalités ou les subventions réglementairement définies, le marché du SAF se trouverait freiné dans son élan. La Société pourrait alors voir disparaître le principal marché auquel elle destine sa production.

Mesures de gestion des risques :

La Société essaye autant que possible de défendre l'intérêt de la production de SAF dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le travail de ses équipes permet régulièrement d'abaisser les coûts de production projetés de sa solution et de réduire l'effort économique à consentir, comparativement au coût du kérosène fossile. La Société défend également l'intérêt de produire des SAF à partir des résidus de l'industrie sucrière et cherche à obtenir un assouplissement de la position européenne sur la question des ressources employables.

Risques financiers

Financement des activités

Identification des risques :

Les activités de la Société ne lui permettent pas d'avoir des flux nets d'exploitation qui soient positifs, et elle dépend donc de financements externes pour assurer la poursuite de ses activités (augmentations de capital, aides publiques, crédit d'impôt recherche). La Société a par ailleurs encaissé en octobre 2023 une avance de trésorerie de 4,1 millions d'euros de Bpifrance relative à son projet d'usine de 2 500 tonnes, qu'elle pourrait devoir rembourser du fait de l'abandon de ce projet. A date, la Société estime qu'elle peut raisonnablement assurer le financement de ses activités jusqu'à la fin du second trimestre 2025, dans la mesure où elle n'engagera plus de dépenses dans le cadre du projet d'usine de 2 500 tonnes.

Impacts potentiels :

En l'absence de réalisation de chiffre d'affaires venant couvrir ses dépenses, l'incapacité à identifier de nouveaux financements conduirait progressivement à un retard voire un arrêt des activités de la Société.

Mesures de gestion des risques :

L'abandon du projet d'usine cosmétique de 2 500 tonnes permet de réduire les dépenses de la Société. La Société travaille surtout à la concrétisation d'accords de partenariat avec des industriels qui pourraient inclure le financement de tout ou partie de ses activités, sous la forme d'entrée au capital ou la rémunération d'atteinte de jalons.

Communication

Identification des risques :

Les projets de partenariats que la Société entend nouer dans le SAF pourraient faire l'objet de restrictions de communication de la part des industriels concernés, pour des raisons qui leur seraient propres. La confidentialité requise par ces industriels limiterait nécessairement la capacité de la Société à parler de ses perspectives dans le SAF, que ce soit auprès de ses actionnaires, de potentiels investisseurs, de futurs clients...

Impacts potentiels :

La Société pourrait se trouver empêchée d'exporter ses perspectives et sa stratégie précise dans le marché du SAF, ce qui, par extension, pourrait la priver d'en financer les moyens à mettre en œuvre ou d'aller convaincre de futurs clients.

Mesures de gestion des risques :

La Société peut mettre en œuvre des solutions d'accords de confidentialité pour toutes les discussions qu'elle estimerait nécessaire de devoir tenir entre plusieurs parties aux intérêts convergents.



CHAPITRE

02



CHAPITRE 2 :

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Table des matières

2.1 Présentation du compte de résultat du groupe Global Bioenergies	p16
2.1.1 - Produits d'exploitation	p17
2.1.2 - Charges d'exploitation	p18
2.1.3 - Résultat financier	p20
2.1.4 - Résultat exceptionnel	p20
2.2 Présentation du bilan du groupe Global Bioenergies	p21
2.2.1 - Actif immobilisé	p21
2.2.2 - Actif circulant	p22
2.2.3 - Capitaux propres	p22
2.2.4 - Dettes	p23
2.3 Présentation des flux de trésorerie du groupe Global Bioenergies	p24
2.3.1 - Flux des activités opérationnelles	p24
2.3.2 - Flux provenant des activités d'investissement	p25
2.3.3 - Flux provenant des activités de financement	p25

2.1 Présentation du compte de résultat du groupe Global Bioenergies

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
	6 mois	6 mois	6 mois
Produits d'exploitation	4 612	7 326	1 059
Charges d'exploitation	7 504	11 264	6 632
Résultat d'exploitation	-2 892	-3 938	-5 573
EBITDA⁽¹⁾	-976	-3 026	-5 024
Résultat financier	144	23	-61
Résultat courant avant impôts	-2 748	-3 915	-5 634
Résultat exceptionnel	-42	-169	-124
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	NA	NA	NA
Résultat net	-2 789	-4 084	-5 759

Tableau de passage résultat exploitation - EBITDA	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Résultat d'exploitation	-2 892	-3 938	-5 573
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	2 361	2 028	559
Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	-445	-1 115	-11
EBITDA	-976	-3 026	-5 024

⁽¹⁾L'EBITDA calculé correspond au résultat d'exploitation auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation et soustraites les reprises sur amortissements et provisions d'exploitation. Il met en évidence le résultat généré par l'activité sans prise en compte des écritures liées à la valorisation de l'actif.

⁽²⁾Par convention, le Groupe n'enregistre pas de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) lors des situations semestrielles à fin juin.

2.1.1

Produits d'exploitation

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
Produits d'exploitation	4 612	7 326	1 059
Chiffres d'affaires	339	3 102	144
Subventions d'exploitation	4 091	1 184	894
Variation stock de produits finis	-263	1 917	-34
Autres produits	445	1 123	55

- **Chiffre d'affaires (339 k€, -2 763 k€)**

Le chiffre d'affaires s'élève à 0,3 M€ au premier semestre 2024. Il comprend (i) des prestations de services, (ii) les ventes de dérivés de l'isobutène et de produits de maquillage LAST™ et (iii) d'autres produits.

- **Subventions d'exploitation (4 091 k€, +2 907 k€)**

Sur le premier semestre 2024, le Groupe a enregistré des produits de subventions concernant différents projets financés par l'ADEME.

Le projet ISOPROD, soutenu par l'ADEME et portant notamment sur la validation des dérivés de l'isobutène biosourcé dans le secteur des carburants et de la cosmétique, a pris fin courant 2022. Le Groupe a reçu ce semestre un retour de l'ADEME sur une partie du projet portée par Global Bioenergies SA. Suite à cette réponse, un produit de subvention de 2 861 k€ a été comptabilisé.

Par ailleurs, le Groupe a signé au premier semestre 2023 une convention de subvention avec l'ADEME dans le cadre du projet dénommé PRENIDEM qui a comme premier objectif de

valoriser les applications commerciales des dérivés d'isobutène biosourcé. A ce titre un produit à recevoir de 1 230 k€ a été comptabilisé sur le premier semestre 2024 correspondant au montant de subvention attendu sur les dépenses éligibles.

- **Variation du stock de produits finis (-263 k€, - 2 180 k€)**

La variation du stock de produits finis correspond principalement à la sortie du stock de produits LAST™ consécutive à l'arrêt de cette activité.

- **Autres produits (445 k€, -678 k€)**

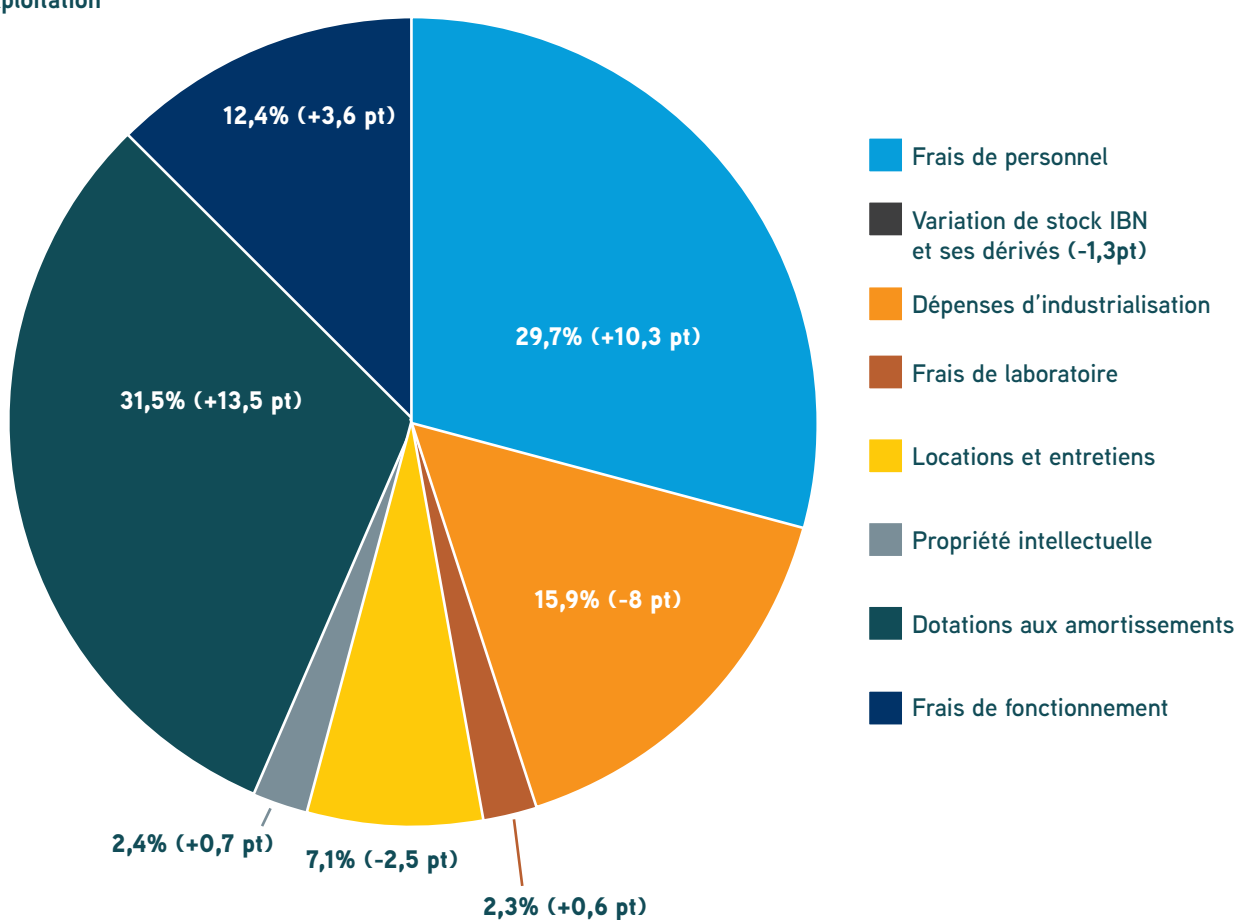
Sur le premier semestre 2024, les autres produits sont constitués principalement par une reprise sur dépréciation d'actif circulant correspondant à la sortie de stock de produits intermédiaires partiellement dépréciés et de produits de maquillage LAST™.

2.1.2

Charges d'exploitation

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
	6 mois	6 mois	6 mois
Charges d'exploitation	7 504	11 264	6 632
Frais de personnel	2 231	2 194	2 309
<i>Effectif moyen (Nb)</i>	45,2	47,6	47,3
Dépenses d'industrialisation	1 191	2 687	2 597
Variation de stock IBN et ses dérivés	-97	2 461	- 584
Frais de laboratoire	170	192	185
Location, entretien, maintenance	536	518	423
Propriété intellectuelle	178	186	137
Dotations aux amortissements et provisions	2 361	2 028	559
Autres frais de fonctionnement	934	997	1 006

Charges d'exploitation



- **Frais de personnel (2 231 k€, +37 k€)**

Le Groupe a employé un effectif moyen de 45,2 salariés au cours du premier semestre 2024, effectif stable par rapport à l'exercice précédent. Au 30 juin 2024, les sites d'Evry-Courcouronnes et de Paris accueillent 44 salariés.

- **Dépenses d'industrialisation (1 191 k€, -1 496 k€)**

Les dépenses d'industrialisation et de commercialisation sont en diminution par rapport au premier semestre 2023, qui avait été marqué par la production des premières tonnes d'Isonaturane™ 12. Au premier semestre 2024, les efforts ont été concentrés sur la mise à l'échelle industrielle du procédé voie directe.

- **Variation de stock hors laboratoire (-97 k€, -2 558 k€)**

La variation de stock d'IBN et dérivés est limitée au premier semestre 2024. Elle est liée notamment aux runs de production effectués dans le cadre de la mise à l'échelle industrielle du procédé voie directe.

- **Frais de laboratoire (170 k€, -22 k€)**

Les frais de laboratoire correspondent aux consommables et prestations sous-traitées du laboratoire de la Société à Evry-Courcouronnes. Ce poste est stable.

- **Locations et maintenance (536 k€, +18 k€)**

Ce poste inclut les loyers et charges locatives des locaux occupés par les différentes entités du Groupe (377 k€), la location d'équipements de laboratoire (17 k€), les contrats de maintenance et d'entretien des équipements du laboratoire ainsi que leurs réparations (93 k€). Il inclut également, depuis

la mise en service de l'unité de production d'isobutène situé à Pomacle-Bazancourt (51), la maintenance de celle-ci (46 k€).

- **Redevances brevets et propriété intellectuelle (178 k€, -8 k€)**

Global Bioenergies détient les droits sur un portefeuille d'une quarantaine de familles (trente-huit) de brevets étendus internationalement, dont la gestion est confiée, notamment, au cabinet de conseil allemand Vossius. Ce poste représente un coût de 159 k€. Le solde de 18 k€ correspond aux redevances des licences d'exploitation concédées à Global Bioenergies par divers partenaires dont la société Scientist of Fortune, dirigée par M. Philippe MARLIERE, co-fondateur de Global Bioenergies.

- **Dotations aux amortissements et dépréciations (2 361 k€, + 333 k€)**

Le poste de dotations aux amortissements et dépréciations comprend les amortissements des immobilisations, et notamment du matériel industriel destiné à la production d'isobutène, ainsi que les dépréciations de stocks et d'immobilisations. Au premier semestre 2024, le matériel industriel destiné à la production d'isobutène pour la voie indirecte a été, en majeure partie, déprécié.

- **Autres frais (934 k€, -63 k€)**

Au cours du premier semestre 2024, la quote-part des frais de structure et de fonctionnement dans les charges d'exploitation a représenté 12,4% (vs 8,9% sur S1 2023 et 15,2% sur S1 2022). Les frais de fonctionnement sont restés maîtrisés et stables en valeur.

2.1.3

Résultat financier : +144 k€

Le résultat financier comprend des produits financiers pour 236 k€. Ils sont composés d'intérêts sur les comptes à terme et d'intérêts sur la part de l'avance remboursable ISOPROD reconnue en produit de subvention. Ces produits sont en partie compensés par des charges financières pour 92 k€. Elles correspondent à la comptabilisation d'intérêts sur emprunts (PGE) et d'intérêts sur avances remboursables.

2.1.4

Résultat exceptionnel : -42 k€

Le résultat exceptionnel comprend des produits exceptionnels pour 87 k€ et des charges exceptionnelles pour 128 k€.

Les produits exceptionnels sont constitués principalement de la quote-part de subvention d'investissement France Relance versée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations financées par la subvention.

Les charges exceptionnelles incluent notamment les dotations aux provisions pour risques et charges et les malis sur rachats d'actions propres.

2.2 Présentation du bilan du groupe Global Bioenergies

Actif en K€	30/06/2024	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	204	327	539
Immobilisations corporelles	647	2 471	3 612
Immobilisations en cours	394	77	401
Immobilisations financières	347	341	1 546
Actif immobilisé	1 591	3 217	6 097
Stocks isobutène et dérivés	209	219	2 342
Stocks de consommables	372	350	250
Créances	3 338	2 247	3 647
Disponibilités	7 515	11 673	8 768
VMP	171	171	173
Charges constatées d'avance	451	378	300
Actif circulant	12 055	15 038	15 480
Total actif	13 647	18 254	21 577

Passif en K€	30/06/2024	31/12/2023	31/12/2022
Capital	908	906	749
Prime d'émission		10 538	16 029
Report à nouveau	-940	- 2 769	- 2 708
Résultat	-2 789	- 8 656	- 11 986
Subvention d'équipement	2 675	2 758	463
Capitaux propres	- 146	2 778	2 547
Provisions	210	53	110
Avances conditionnées et emprunts	10 443	12 451	11 486
Fournisseurs et comptes rattachés	2 507	2 411	5 580
Dettes fiscales et sociales	625	559	502
Autres dettes et PCA	8	3	1 352
Dettes	13 583	15 423	18 921
Total passif	13 647	18 254	21 577

2.2.1

Actif immobilisé : 1 591 k€, -1 625 k€

La valeur nette des immobilisations incorporelles diminue (-124 k€) du fait de l'amortissement de l'écart d'acquisition de +1,19 M€ généré à l'acquisition de la société Syngip BV et reflétant la valeur du savoir-faire développé par cette société qui repose sur un processus bactérien jusqu'alors jamais exploité par Global Bioenergies SA. L'amortissement de cet actif a débuté en 2020 suite à la décision de concentrer les efforts R&D sur d'autres activités permettant un accès plus rapide à l'exploitation commerciale du procédé isobutène. La dotation aux amortissements comptabilisée au titre du 1er semestre 2024 s'élève à 119 k€.

Les immobilisations corporelles sont en baisse (-1 824 k€) du fait de l'amortissement et de la dépréciation de l'outil industriel dédié à la production d'isobutène en voie indirecte situé à Pomacle-Bazancourt (51) et mis en service au cours de l'exercice 2022.

Les immobilisations en cours sont également en hausse (+317 k€). Cette variation s'explique notamment par la réalisation de l'avant-projet sommaire (APS) sur le projet d'usine 2 500 t.

Les immobilisations financières restent stables (+6 k€).

2.2.2

Actif circulant : 12 055 k€, -2 982 k€

- Stocks (582 k€, +13 k€)

Les stocks restent stables sur le premier semestre 2024.

- Créances (3 338 k€, +1 091k€)

Les créances au 30 juin 2024 incluent la créance de Crédit Impôt Recherche (CIR) relative à l'exercice 2023 (1 198 k€) et des produits à recevoir relatifs aux subventions en cours ou non clôturées (1 772 k€).

- Disponibilités & VMP (7 685 k€, - 4 159 k€)

La trésorerie brute du Groupe s'établit à 7,7 m€.

- Charges constatées d'avance (451 k€, +72 k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

2.2.3

Capitaux propres : -146 k€, -2 924 k€

Les principaux éléments qui expliquent la variation des capitaux propres sont : (i) la comptabilisation du résultat du premier semestre (- 2 789 k€) et (ii) la reconnaissance de la quote-part de la subvention d'investissement France Relance en résultat (-83 k€).

L'Assemblée Générale mixte de la Société qui s'est tenue le 27 juin 2024 a voté l'affectation du résultat de l'exercice 2024 au compte de « Report à nouveau » et son imputation partielle sur le poste de « Prime d'émission, de fusion et d'apport ».

2.2.4

Dettes : 13 583 k€, -1 840 k€

Avances conditionnées et emprunts (10 443 k€, -2 008 k€)

	Au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Au 30/06/2024
Prêts Garanti par l'État - PGE	4 606	17	142	4 480
SOCIETE GÉNÉRALE (2020 - 3 900 K€)	2 935	8	-	2 944
BPIFRANCE (2021 - 1 100 K€)	894	5	142	757
BNP (2020 - 1 000 K€)	777	3	-	780
Avances remboursables	7 845	58	2 940	4 963
ADEME ISOPROD (2016 - 7 393 K€)	5 923	15	2 940	2 998
ADEME PRENIDEM (2023 - 1 771 K€)	267	5	-	272
BPI France ARIANA (2023 - 6 566 K€)	1 655	38	-	1 693
Ligne de crédit	-	1 000	-	1 000
SOCIETE GÉNÉRALE (2024 - 1 000 K€)	-	1 000	-	1 000
TOTAL	12 451	1 075	3 082	10 443

Sur l'exercice 2023, les avances conditionnées et emprunts ont diminué (- 2 008 k€).

La Société a commencé à rembourser le PGE en 2023 et les échéances de remboursement du S1 2024 ont été honorées.

Le dossier de clôture du projet ISOPROD, soutenu par l'ADEME, actant d'un succès technologique partiel et d'une absence de

succès commercial a été déposé auprès de l'ADEME en début d'année 2022. Au cours du premier semestre 2024, la Société a reçu un retour de l'ADEME sur la partie du projet relative à Global Bioenergies SA. Un produit de subvention de 2 861 k€ a été comptabilisé au niveau du Groupe.

Par ailleurs, Global Bioenergies SA a encaissé 1 000 k€ de ligne de crédit.

Fournisseurs (2 507 k€, +96 k€)

Le poste de dettes fournisseurs reste stable.

2.3 Présentation des flux de trésorerie du groupe Global Bioenergies

Le solde des encaissements et des décaissements du Groupe fait état d'une diminution de 4,2 M€ de la trésorerie entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 juin 2024.

Libellé	30/06/2024	31/12/2023
Résultat net total des entités consolidées	(2 789 232)	(8 656 444)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 200 632	1 521 965
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(337)	403 157
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(59 926)	(60 000)
Marge brute d'autofinancement	(648 863)	(6 791 321)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(996 315)	(1 104 287)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 645 178)	(7 895 609)
Acquisitions d'immobilisations	(431 670)	(329 415)
Cessions d'immobilisations	337	4 000
Réduction des autres immobilisations financières	0	1 212 911
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(431 332)	887 496
Émissions d'emprunts et assimilés	1 000 000	25 093
Remboursements d'emprunts et variation intérêts courus	(221 032)	(1 636 245)
Variation des subventions d'investissement et avances remboursables	(2 861 132)	4 990 435
Augmentations / réductions de capital	0	6 563 976
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	0	(29 660)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(2 082 163)	9 913 600
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 158 674)	2 905 487
Trésorerie : ouverture	11 673 215	8 767 727
Trésorerie : clôture	7 514 541	11 673 215

2.3.1

Flux des activités opérationnelles : -1 645 k€

La perte nette de 2 789 k€ a été ajustée des dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations. Le besoin en fonds de roulement augmente de 996 k€ par rapport au 31/12/2023 :

- le stock net augmente de +13 k€,
- les créances et charges constatées d'avance augmentent de +1 164 k€,
- les dettes fournisseurs augmentent de +96 k€,
- les autres postes créditeurs, notamment les produits constatés d'avance, augmentent de +72 k€.

2.3.2

Flux provenant des activités d'investissement : -431 k€

Ces flux correspondent principalement à l'achat d'immobilisations (-432 k€), et notamment aux immobilisations en cours relatives à l'avant-projet sommaire (APS) concernant l'usine 2 500 t.

2.3.3

Flux provenant des activités de financement : - 2 082 k€

La baisse des flux de trésorerie relatifs aux activités de financement est due à la reconnaissance en produit de subvention d'une partie de l'avance remboursable ISOPROD sur GBE SA (- 2 861 k€), et au remboursement du PGE (-138 k€).

Cette baisse est en partie compensée par l'encaissement d'une ligne de crédit de 1 000 k€.

CHAPITRE

03



CHAPITRE 3 : **PERSPECTIVES**

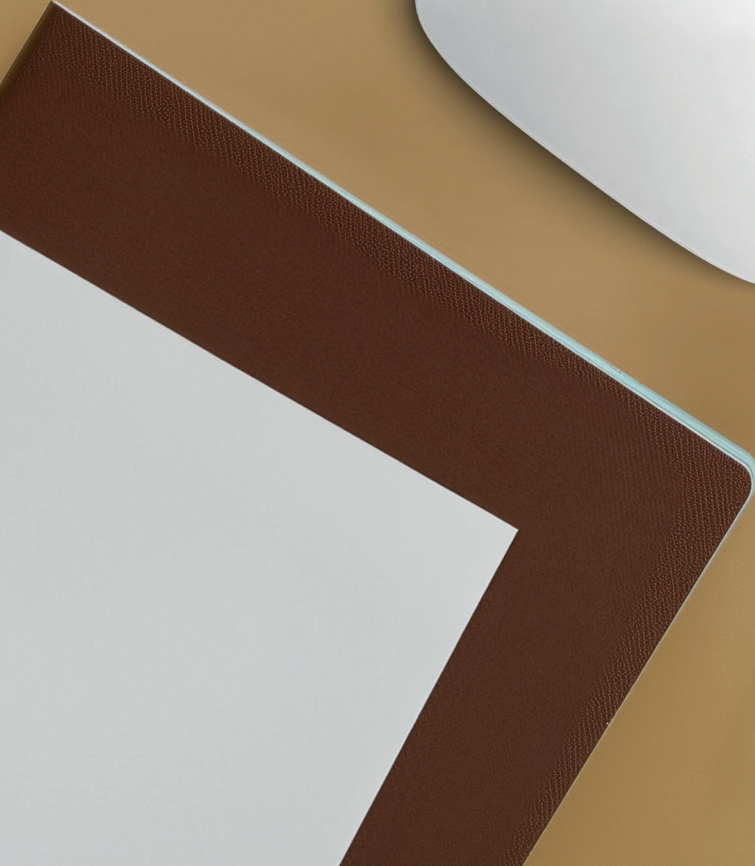
La Société considère maintenant que le déploiement du procédé qu'elle a développé se fera en prenant appui sur des partenariats industriels. Des liens avec des acteurs de différentes natures ont déjà été tissés :

- Les acteurs technologiques de l'amont : le procédé développé par Global Bioenergies a maintenant un niveau de maturité élevé dans sa version à base de sucres tels que le saccharose de betterave ou le glucose de blé ou de maïs. Dans sa version à base d'acide acétique, qui ouvre la porte à la production de e-SAF, le procédé est encore en phase de R&D. Ces différentes versions continueront de progresser, et des alliances technologiques seront recherchées avec les acteurs du domaine de la biologie industrielle, au sens large, pour accélérer ces développements ou créer de nouvelles variantes du procédé, qui permettraient d'atteindre des coûts de production réduits et/ou un bilan environnemental amélioré.
- Par ailleurs, les briques aval, qui permettent de convertir l'isobutène en isododécane ou en carburants d'aviation durables (SAF), ou en d'autres produits, ont été développées à l'échelle de la tonne par Global Bioenergies, avec l'aide de ses sous-traitants dans le domaine de la chimie. Nouer des alliances avec des grands acteurs de l'ingénierie et du licensing de technologies dans le domaine de la chimie de façon à faciliter l'accès au marché en réduisant les risques fait également partie des options considérées par la Société.
- Les majors pétrolières ont les moyens d'investir très largement dans des projets industriels. Ce sont elles, également, qui portent la responsabilité d'atteindre les mandats annoncés par l'Europe. Ce sont les « obligated parties », qui doivent fournir des carburants d'aviation durables aux aéroports, lesquels les transfèrent aux compagnies aériennes.
- Les aéroports : leur responsabilité est de rendre possible l'incorporation des carburants d'aviation durables, en investissant dans des infrastructures, et en développant les systèmes de suivi des volumes. Récemment, on a vu ADP, qui gère l'aéroport de Roissy-CDG et de nombreux autres aéroports, investir directement dans une société de production de carburants d'aviation durables. Les aéroports jouent donc un rôle dans l'établissement des filières de SAF qui sort de leur positionnement historique.
- Les compagnies aériennes sont à la recherche de SAF non seulement pour atteindre les niveaux définis dans les mandats européen et anglais, mais pour les dépasser. La plupart des grandes compagnies aériennes occidentales se sont fixées sur une base volontaire un objectif d'incorporation supérieur ou égale à 10%, soit près de deux fois plus que les 6% du mandat européen. Les volumes sur base volontaires seront achetés par les compagnies aériennes au moyen d'une comptabilité par mass balance, et pourront ainsi être vendues directement par les sociétés productrices aux compagnies aériennes. Des accords de fournitures (offtake agreements) pourront ainsi être mis en place.
- Enfin, l'objectif est maintenant de s'appuyer le plus largement possible sur des installations industrielles existantes. Le procédé de production biologique d'isobutène développé par la Société pourrait, dans certains cas, largement utiliser des installations existantes, qui appartiennent au monde de l'amont, c'est-à-dire de la transformation des ressources végétales, ou encore de la fabrication d'acide acétique pour l'application à la production de e-SAF. Nouer des accords avec les propriétaires des sites concernés, de façon à largement réduire les CAPEX nécessaires à l'installation de ces usines, fera également l'objet de partenariats.

Au fil des années, et de façon accentuée ces deux dernières années, la Société a tissé de nombreuses relations avec de nombreux acteurs dans chacune de ces catégories, des deux côtés de l'Atlantique.

L'objectif de la Société est maintenant d'établir des alliances concrètes avec certains de ces partenaires, et de construire, pour chaque site industriel considéré, un écosystème industriel permettant faciliter la mise en œuvre du procédé à échelle industrielle. Ces accords prendront différentes formes, et notamment celles d'accords de co-développement, de licence, d'alliance commerciale, d'accord de fourniture de produit ou d'achat de matières premières, d'investissement en capital...

Plusieurs discussions sont déjà en cours, et pourraient déboucher sur des premiers partenariats en 2025.



CHAPITRE
04

CHAPITRE 4 :

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

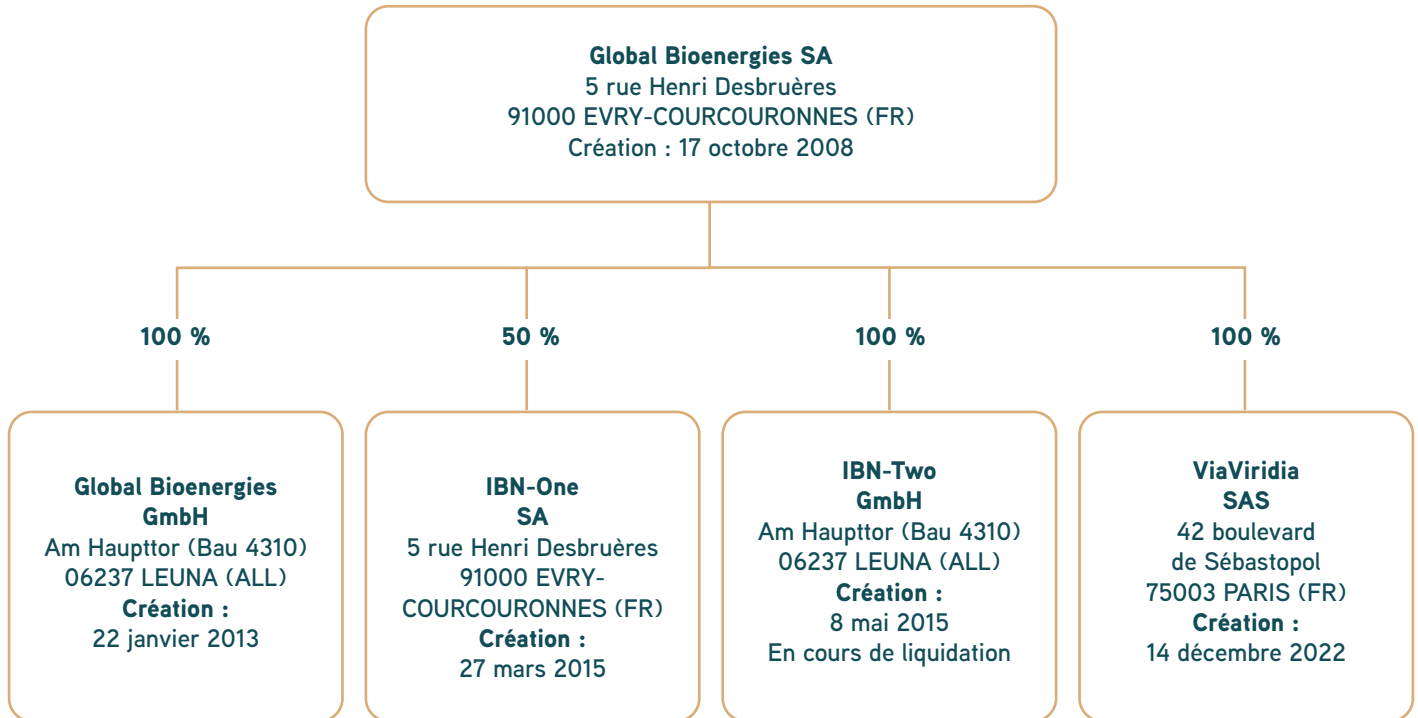
Table des matières

4.1 Filiales, participations et sociétés contrôlées	p32
4.1.1 - Global Bioenergies SA	p33
4.1.2 - Global Bioenergies GmbH	p35
4.1.3 - IBN-One SA	p36
4.1.4 - IBN-Two GmbH	p37
4.1.5 - ViaViridia SAS	p37
4.2. Dépenses non-déductibles	p38
4.3 Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale	p38
4.4 Actionnariat & opérations sur titre	p40
4.4.1 - Instruments dilutifs du capital au 30 juin 2024	p40
4.4.2 - Contrat de liquidité	p41
4.5 Risques et incertitudes	p41
4.6 Rapport du commissaire aux comptes	p41
4.6.1 - Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce	p41
4.6.2 - Rapport général du commissaire aux comptes	p41

4.1 Filiales, participations et sociétés contrôlées

Organigramme

STRUCTURE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES AU 30/06/2024



4.1.1

Global Bioenergies SA

La Société est basée à Evry-Courcouronnes dans l'Essonne et a été créée le 6 octobre 2008. Elle emploie 44 salariés au 30 juin 2024.

Grâce à son procédé unique au monde la Société offre une alternative renouvelable aux dérivés du pétrole en produisant à partir de résidus végétaux des composés chimiques utilisés dans de nombreux domaines de pointe tels que les cosmétiques et l'énergie.

Bilan de Global Bioenergies SA au 30/06/2024

Actif en K€	30/06/2024	31/12/2023	Passif en K€	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	177	274	Capital	908	906
Immobilisations corporelles	647	3 327	Prime d'émission	-	10 538
Immobilisations en cours	394	77	Report à nouveau	-31	-
Immobilisations financières	1 187	1 198	Résultat	-3 645	- 10 567
Actif immobilisé	2 404	4 876	Subvention d'équipement	2 675	2 758
Stocks	582	621	Capitaux propres	-93	3 636
Créances	3 362	2 229	Provisions	651	524
Disponibilités	7 134	11 288	Avances conditionnées et emprunts	10 443	12 451
VMP	244	193	Fournisseurs	2 547	2 419
Charges constatées d'avance	451	378	Dettes fiscales et sociales	628	556
Actif circulant	11 772	14 710	Autres dettes et PCA	-	-
Total actif	14 176	19 585	Dettes	13 618	15 426
			Total Passif	14 176	19 585

La valeur de l'actif immobilisé diminue (-2 472 k€). La valeur des immobilisations incorporelles et corporelles diminue (-2 777 k€) en raison de l'amortissement et de la dépréciation de l'outil de production d'isobutène dédié au procédé voie indirecte situé à Pomacle Bazancourt (51) mis en service au cours de l'exercice 2022 et de l'amortissement du mali technique SYNGIP. Les immobilisations en cours s'élèvent à 394 k€ au 30/06/2024 (+317 k€) : elles correspondent notamment aux dépenses liées à l'avant-projet sommaire (APS) de l'usine 2 500 t. La valeur des immobilisations financières reste stable (-12 k€).

La valeur du stock est en légère baisse (-39 k€). L'augmentation du stock de matières consommables est compensée par la diminution du stock d'IBN et précurseur.

Les créances sont en hausse (+1 133 k€). Elles incluent notamment 1 772 k€ de produits à recevoir au titre des subventions en cours (Prénidem) et clôturées (Sweetwood).

La trésorerie brute de Global Bioenergies SA s'établit à 7 378 k€ au 30 juin 2024.

Au passif, la valeur des capitaux propres diminue (-3 728 k€). La variation s'explique par la comptabilisation du résultat du premier semestre (-3 645 k€) et par la reconnaissance de la

quote-part de la subvention d'investissement France Relance correspondant aux amortissements de la période au résultat (-83 k€).

Le résultat de l'exercice 2023 de Global Bioenergies SA, soit une perte de 10 567 k€, a été imputé au débit du poste de prime d'émission à hauteur de 10 538 k€. Cette affectation du report à nouveau résulte de la décision votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 juin 2024 et n'a pas d'impact sur la variation globale des capitaux propres.

Les provisions sont constituées, principalement, d'une provision enregistrée dans les comptes de la Société afin de couvrir les dettes existantes et futures de Global Bioenergies GmbH, la filiale n'ayant plus d'activité à la suite du démantèlement du démonstrateur industriel en 2021, et de IBN-Two, filiale en cours de liquidation.

Le poste des dettes est en baisse (-1 808 k€). Cette variation s'explique principalement par la baisse des avances conditionnées et emprunts (- 2 008 k€) liée à (i) la reconnaissance d'une partie de l'avance remboursable ISOPROD en produits de subvention (- 2 861 k€) et à (ii) l'octroi d'une ligne de crédit (+1 000 k€).

Échéances dettes fournisseurs de la société au 30 juin 2024

Date	non échu	0 à 30 jours	31 à 45 jours	+46 jours	TOTAL
31/12/2014	940 K€	714 K€	92 K€	72 K€	1 818 K€
31/12/2015	57 K€	836 K€	90 K€	40 K€	1 024 K€
31/12/2016	172 K€	459 K€	163 K€	16 K€	811 K€
31/12/2017	927 K€	485 K€	9 K€	3 K€	1 423 K€
31/12/2018	762 K€	448 K€	204 K€	34 K€	1 472 K€
31/12/2019	955 K€	316 K€	7 K€	223 K€	1 502 K€
31/12/2020	868 K€	425 K€	37 K€	217 K€	1 547 K€
31/12/2021	2 103 K€	695 K€	21 K€	34 K€	2 853 K€
31/12/2022	4 471 K€	199 K€	157 K€	123 K€	4 951 K€
31/12/2023	1 168 K€	143 K€	261 K€	207 K€	1 779 K€
30/06/2024	1 442 K€	86 K€	21 K€	358 K€	1 907 K€

Compte de résultat de Global Bioenergies SA au 30 juin 2024

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
	6 mois	6 mois	6 mois
Produits d'exploitation	4 673	7 092	1 110
Charges d'exploitation	8 402	11 474	6 678
Résultat d'exploitation	-3 729	-4 381	-5 568
EBITDA⁽¹⁾	-1 003	-3 215	-5 057
Résultat financier	125	-111	37
Résultat exceptionnel	-42	-169	-124
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	-	-	-
Résultat net	-3 645	-4 662	-5 655

Tableau de passage résultat exploitation - EBITDA	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Résultat d'exploitation	-3 729	-4 381	-5 568
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	3 216	2 263	522
Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	-491	-1 097	-11
EBITDA	-1 003	-3 215	-5 057

⁽¹⁾ L'EBITDA calculé correspond au résultat d'exploitation auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation et soustraites les reprises sur amortissements et provisions d'exploitation. Il met en évidence le résultat généré par l'activité sans prise en compte des écritures liées à la valorisation de l'actif.

⁽²⁾ Par convention, la Société n'enregistre pas de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) lors des situations semestrielles à fin juin

Le résultat d'exploitation s'élève à -3 729 k€. Il s'améliore de +652 k€ par rapport au 30 juin 2023 :

• **Baisse des produits d'exploitation (- 2 419 k€).**

- Le chiffre d'affaires est en baisse (-2 763 k€). Le chiffre d'affaires était élevé au premier semestre 2023 en raison, notamment, de la vente des premiers lots significatifs d'Isonaturane™ 12.

- Les subventions d'exploitation sont en hausse (+ 3 138 k€) en raison de la reconnaissance d'une partie de l'avance remboursable Isoprod en produit de subvention (2 861 k€) et des produits à recevoir comptabilisés sur la période au titre des dépenses engagées sur le projet Prénidem (1 230 k€).

- Les autres variations significatives (variation de stock produits finis -2 180 k€ & autres produits -614 k€) sont principalement liées aux mouvements de stock de produits finis et aux reprises de dépréciations de stocks. Ces mouvements de stocks étaient élevés en 2023 contrairement à 2024.

• **Baisse des charges d'exploitation (- 3 072 k€)**

- Le poste de dépenses d'industrialisation est en baisse (- 1 496 k€). Cela est dû à la baisse des dépenses liées à la production de dérivés de l'isobutène en voie indirecte, en partie compensée par l'augmentation des dépenses liées à la mise à l'échelle du procédé en voie directe.

- Le poste de variation de stock d'IBN et dérivés est en baisse (- 2 512 k€). Ce poste était significatif au premier semestre 2023 en raison de la consommation de produits intermédiaires utilisés pour la production des premiers lots significatifs d'Isonaturane™ 12. Au premier semestre 2024, les mouvements de stocks ont été limités.

- Le poste de dotations aux amortissements et provisions est en hausse (+953 k€) en raison de la dépréciation de l'outil de production d'isobutène dédié au procédé voie indirecte situé à Pomacle Bazancourt (51).

Le résultat financier de +125 k€ est composé, notamment, d'intérêts sur les comptes/dépôts à terme, sur les créances filiales et d'intérêts sur la part de l'avance remboursable ISOPROD reconnue en produit de subvention. Ces produits sont en partie compensés par les intérêts sur les emprunts et avances remboursables et par les dépréciations sur les comptes courants de filiales.

Le résultat exceptionnel de -42 k€ est constitué notamment de dotations aux provisions pour risques et charges. Ces charges sont en partie compensées par la reconnaissance en résultat de la quote-part d'investissement France Relance, reconnaissance effectuée au rythme de la dépréciation des actifs associés.

4.1.2

Global Bioenergies GmbH

La société Global Bioenergies GmbH est une filiale à 100% de la Société. Créée le 22 janvier 2013, elle ne compte plus de salarié depuis le 28/02/2022, la filiale n'ayant plus d'activité de production à la suite du démantèlement du démonstrateur industriel en 2021.

Actif en K€	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières	-	-
Actif immobilisé	-	-
Stocks isobutène	-	-
Stocks consommables	-	-
Créances	17	19
Disponibilités	137	136
Charges constatées d'avance	-	-
Actif circulant	154	154
Total actif	154	154

Passif en K€	30/06/2024	31/12/2023
Capital	25	25
Report à nouveau	-2 101	-1 984
Résultat	-52	-117
Capitaux propres	-2 128	-2 076
Provisions	-	-
Avances conditionnées et emprunts	1 607	1 554
Fournisseurs	627	630
Autres dettes et PCA	48	46
Dettes	2 282	2 230
Total Passif	154	154

Le total actif et le total passif sont stables.

Les capitaux propres ont diminué de 52 k€. Cette diminution correspond à la perte enregistrée au premier semestre 2024.

Les dettes ont augmenté de 52 k€, dont +53 k€ sur le poste « avances conditionnées et emprunts » correspondant au compte courant avec Global Bioenergies SA.

Présentation du P&L :

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
	6 mois	6 mois	6 mois
Produits d'exploitation	-	-53	89
Charges d'exploitation	4	3	32
Résultat d'exploitation	-4	-56	57
Résultat financier	-48	-26	-9
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Résultat net	-52	-82	48

Le résultat de la société comprend principalement les charges d'intérêts du compte courant Global Bioenergies SA.

4.1.3 IBN-One SA

IBN-One est une société-projet créée par Global Bioenergies le 27 mars 2015 avec un capital de 37 000 €.

Son capital a été porté à un million d'euros le 13 mai 2015 lors d'une opération qui a permis à Cristal Union, numéro deux du sucre en France et partenaire historique de la Société, d'entrer au capital de IBN-One en apportant 500 000 €. Concomitamment,

Global Bioenergies SA a souscrit à l'augmentation à hauteur de 473 000 €. Au cours du mois de juillet 2019, les deux actionnaires ont souscrit à une augmentation de capital d'un montant total de 3,2 m€ dont 1,92 m€ a été libéré (920 k€ par compensation de compte courant et 1m€ par apport en numéraire). La société est codétenue à parts égales entre Global Bioenergies SA et Cristal Union.

Présentation du bilan :

Actif en K€	30/06/2024	31/12/2023	Passif en K€	30/06/2024	31/12/2023
Capital souscrit non versé	1 280	1 280	Capital	4 200	4 200
Immobilisations incorporelles	-	-	Report à nouveau	-2 486	-2 779
Immobilisations corporelles	-	-	Résultat	-35	293
Immobilisations en cours			Capitaux propres	1 679	1 714
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées et emprunts	-	-
Actif immobilisé	1 280	1 280	Fournisseurs	37	15
Stocks + Créances	6	9	Autres dettes et PCA	9	9
Disponibilités	439	449	Dettes	46	24
VMP	-	-	Total Passif	1 725	1 738
Actif circulant	445	458			
Total actif	1 725	1 738			

Le bilan d'IBN-One SA fait principalement état des financements encaissés : outre le capital d'origine, IBN-One a bénéficié d'avances en compte-courant de la part de ses deux actionnaires (ces avances ont été en grande partie soldées au travers de

l'augmentation de capital de juillet 2019, en partie réalisée par compensation de compte courant).

Le total bilan est stable sur la période.

Présentation du P&L :

Données en K€	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022
	6 mois	6 mois	6 mois
Produits d'exploitation	-	566	-
Charges d'exploitation	40	38	37
Résultat d'exploitation	-40	528	-37
Résultat financier	5	65	-3
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat net	-35	593	-39

Les charges enregistrées par IBN-One incluent notamment les management fees facturées par Global Bioenergies SA.

Pour mémoire, IBN-One ne compte aucun salarié et ne dispose d'aucun équipement à date.

4.1.4

IBN-Two GmbH

Cette filiale a été créée le 8 mai 2015 avec un capital de 25 000 €. Elle est basée à Leuna en Allemagne et détenue à 100% par Global Bioenergies SA.

d'une usine de conversion de ressources renouvelables en hydrocarbures, cette filiale est en cours de liquidation. IBN-Two a enregistré 40 k€ de charges depuis sa création.

Initialement créée pour nouer des partenariats avec des investisseurs préalablement à la construction en Allemagne

4.1.5

ViaViridia SAS

La société ViaViridia SAS est détenue à 100% par Global Bioenergies SA et a été créée le 12 décembre 2022 avec un capital de 10 000 euros avec pour but de porter un projet d'usine de production d'isobutène et de dérivés à destination du

marché de la cosmétique. Cette société a enregistré 25 k€ de charges relatives, notamment, à des études techniques depuis sa création.

4.2 Dépenses non-déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

4.3 Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale

Le tableau ci-après détaille la liste des mandats ou fonctions exercées, au cours du premier semestre 2024, par chacun des mandataires sociaux de la Société.

La durée du mandat des administrateurs est de six ans.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce, il est rappelé qu'à l'issue du Conseil d'administration du 31 août 2015, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société ont été dissociées. Mme Corinne Granger a été désignée Présidente du Conseil d'administration le 3 novembre 2020 et M. Marc Delcourt exerce les fonctions de Directeur Général de la Société depuis sa création.

Conformément aux dispositions de l'article L.22-10-14 du Code de commerce, il est précisé qu'au cours du premier semestre 2024, Mme Corinne Granger a perçu une rémunération d'un montant de 12 000 € brut au titre de ses fonctions de Présidente ainsi que 4 500 € en jetons de présence.

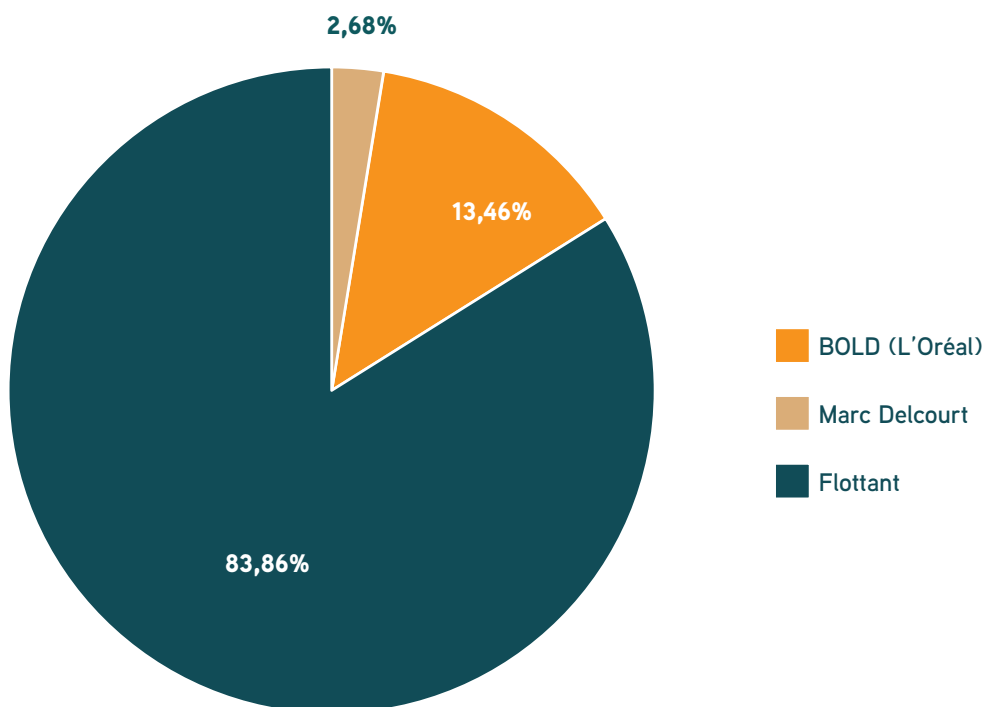
En outre, les administrateurs ont perçu, au cours du semestre, les sommes suivantes au titre de jetons de présence : Metman Capital 4 500 € ; M. Pierre Monsan 4 500 € et Botheia 4 500 € et M. Jean-Claude Lumaret 4 500 €.

Composition du conseil d'administration de Global Bioenergies SA au 30/06/2024

	FIN DE MANDAT	AUTRES MANDATS/FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024
Mme Corinne GRANGER Présidente Administratrice	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	- Présidente et Fondatrice de Stella Polaris Europe SAS - Co-Présidente, Co-Fondatrice et Administratrice de l'association Canopy the Future of Governance (fin mandat : avril 2024) - Membre du Comité scientifique pour ACTIVEN Cosmetics
M. Marc DELCOURT Directeur général Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025	- Président de Schmilblick Ventures - Administrateur d'IBN-One - Président de ViaViridia SAS
METMAN CAPITAL Administrateur représenté par M. Pierre LEVI	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	- Co-gérant de Metman Capital - Administrateur de Rispa - Administrateur de NA 3D
M. Pierre MONSAN Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	- Administrateur de Cell-Easy - Administrateur de Zymvol - Professeur émérite de l'INSA Toulouse
BOTHEIA Administrateur représenté par Mme Marie-Odile LAVENANT	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027	- Administratrice de Voltalia Portugal S.A. - Administratrice de Voltalia Italia S.R.L. - Administratrice de MPrime Solar Solutions S.A. - Directrice de Greencoverage Unipessoal LDA - Directrice exécutive de Sol Cativante - Directrice exécutive de Believe in Bright Unipessoal LDA - Directrice de Voltalia Holding Colombia S.L. - Présidente de VLT Investment III
M. Jean-Claude LUMARET Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	- Président de JCL Conseil
BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development Censeur représenté par Mme Muriel ATIAS	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	- Directrice des investissements de BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development

4.4 Actionnariat & opérations sur titre⁽³⁾

Répartition du capital social à la date de publication du rapport : 18 168 892 actions



Les actions ont toutes des droits de vote simple.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, il n'existait dans le capital de la Société aucune action détenue dans le cadre d'une gestion collective par le personnel de la Société.

4.4.1

Instruments dilutifs du capital au 30 juin 2024

Les BSA, les BSPCE et les actions gratuites émis par la Société représentent 17,18% du capital social de la Société sur une base entièrement diluée, incluant 6,06% au profit des salariés du Groupe, 8,89% au profit de partenaires financiers, 0,12% au profit de Corinne GRANGER (Président du Conseil d'administration) et 0,44% au profit des autres administrateurs (hors Marc DELCOURT).

	Nombres d'actions gratuites	Nombres de bons	Fin de la première période d'exercice	Fin de la dernière période d'exercice	Prix d'exercice le plus bas	Prix d'exercice le plus haut
Salariés	45 262	1 284 449	02/07/2024	10/10/2033	2,39 €	40,61 €
Kepler Cheuvreux		1 951 000	08/11/2024		95 % du plus petit cours moyen pondéré par les volumes des deux précédentes séances de Bourse consécutives	
Corinne GRANGER		26 000	16/09/2030	16/09/2030	3,18 €	4,13 €
Mandataires sociaux	106 554	346 666	15/02/2026	10/10/2033	3,18 €	23,70€
Consultants		9 000	12/01/2025	21/09/2026	28,52 €	29,62 €
TOTAL	151 816	3 617 115				

⁽³⁾Les actions de M. Marc Delcourt, co-fondateur, sont détenues directement et indirectement via la société Schmilblick Ventures S.A. dont il est le seul actionnaire

4.4.2

Contrat de liquidité

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires du 27 juin 2024 a renouvelé au Conseil d'administration l'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'achat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce.

La première assemblée générale ayant conféré une telle autorisation date du 12 mai 2011. Un mois plus tard, à l'occasion de l'introduction en Bourse, usage avait été fait

de cette délégation de compétence pour mettre en place un contrat de liquidité. Depuis, les moyens qui ont été affectés à ce contrat s'élèvent à 550 000 €, le dernier apport, pour 50 000 €, ayant été effectué en mars 2024. Au 30 juin 2024, le contrat comprenait 43 598 actions du capital de la Société – représentant 0,24% du total des titres en circulation – et des liquidités pour un montant de 11 874,08 €.

4.5 Risques et incertitudes

Une mise à jour des risques de la Société à court terme est détaillée dans la première partie du chapitre I : "SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DU 1^{er} SEMESTRE 2024 ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE"

4.6 Rapport du commissaire aux comptes

4.6.1

Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Au cours du premier semestre 2024, un contrat de prestation de services a été conclu le 19 janvier 2024, avec la société JCL CONSEIL, dont M. Jean-Claude LUMARET, administrateur de la Société, est le président. Aux termes de ce contrat, JCL CONSEIL assistera la Société sur les aspects techniques, partenariaux, marketing, commerciaux, de communication

et éventuellement de finance, dans le développement de son activité. En outre, d'autres conventions conclues antérieurement se sont poursuivies. Lors de l'assemblée générale qui approuvera les comptes relatifs à l'exercice 2024, le Commissaire aux comptes fera lecture de son rapport spécial sur les conventions visées auxdits articles.

4.6.1

Rapport général du commissaire aux comptes

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2024 de Global Bioenergies SA ont fait l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes, dont le rapport est présenté en annexe.

ANNEXE 1
DÉTAILS DES COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes consolidés 30/06/2024

Table des matières

Etats financiers	46
Compte de résultat consolidé	46
Bilan consolidé	47
Tableau de flux de trésorerie consolidé	48
Variations des capitaux propres.....	49
Préambule	50
Méthodes et principes de consolidation.....	50
Principes généraux	50
Définition du périmètre de consolidation	50
Variation du périmètre de consolidation	51
Règles et méthodes comptables.....	51
Opérations et comptes réciproques.....	51
Ecart d'acquisition	51
Immobilisations	52
Frais de recherche et développement	52
Stocks	52
Créances clients et autres créances.....	52
Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock-options.....	52
Impôts différés.....	53
Provisions pour risques et charges	54
Engagements de retraite.....	54
Aides à l'innovation et subventions d'équipement.....	54
Notes annexes sur les postes du bilan	55
Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill).....	55
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	55
Annexe 2.2 Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	56
Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers.....	56
Annexe 4. Stocks et en-cours	56
Annexe 5. Actif circulant.....	57
Annexe 6. Trésorerie nette	58

Annexe 7. Provisions	58
Annexe 8. Dettes financières.....	58
Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	59
Notes annexes sur les postes du compte de résultat.....	60
Annexe 10. Chiffre d'affaires	60
Annexe 11. Autres produits d'exploitation.....	60
Annexe 12. Achats consommés	60
Annexe 13. Charges externes	61
Annexe 14. Impôts et taxes.....	61
Annexe 15. Charges de personnel.....	61
Annexe 16. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	62
Annexe 17. Produits financiers	62
Annexe 18. Charges financières	62
Annexe 19. Produits exceptionnels.....	62
Annexe 20. Charges exceptionnelles.....	63
Annexe 21. Charges d'impôts.....	63
Autres Informations	63
Effectifs.....	63
Engagements hors bilan (en k€)	63
Rémunérations des commissaires aux comptes.....	64
Rémunération des dirigeants	64
Capital social	64
Faits postérieurs à la clôture.....	64

Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	10	338 730	3 249 346
Autres produits d'exploitation	11	4 273 286	5 660 166
Produits d'exploitation		4 612 016	8 909 512
Achats consommés	12	(248 991)	(3 330 809)
Charges externes	13	(2 627 628)	(6 426 018)
Impôts et taxes	14	(35 236)	(59 107)
Charges de personnel	15	(2 230 955)	(4 553 344)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	(2 242 004)	(4 013 121)
Charges d'exploitation		(7 384 814)	(18 382 400)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(2 772 798)	(9 472 888)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(119 257)	(238 514)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(2 892 055)	(9 711 402)
Produits financiers	17	236 047	237 412
Charges financières	18	(91 659)	(130 217)
Résultat financier		144 387	107 195
Produits exceptionnels	19	86 910	234 586
Charges exceptionnelles	20	(128 475)	(473 846)
Résultat exceptionnel		(41 565)	(239 260)
Impôts sur les résultats	21	0	1 187 022
Résultat net des entreprises intégrées		(2 789 232)	(8 656 444)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 789 232)	(8 656 444)
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net (part du groupe)		(2 789 232)	(8 656 444)
Résultat par action		-0,15	-0,48
Résultat dilué par action		-0,15	-0,48

Bilan consolidé

Libellé	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	2	203 680	327 326
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	1	119 257	238 513
Immobilisations corporelles	2	1 040 765	2 548 387
Immobilisations financières	3	347 024	341 030
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		1 591 470	3 216 743
Stocks et en-cours	4	581 588	568 791
Clients et comptes rattachés	5	10 659	19 506
Autres créances et comptes de régularisation	5	3 778 088	2 605 509
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		-	-
Valeurs mobilières de placement	6	170 531	170 531
Disponibilités		7 514 541	11 673 215
Actif circulant		12 055 406	15 037 551
Total Actif		13 646 876	18 254 294
Capital		908 445	906 443
Primes liées au capital		-	10 538 306
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves		(940 122)	(2 769 009)
Résultat net (Part du groupe)		(2 789 232)	(8 656 444)
Capitaux propres (Part du groupe)		(2 820 909)	19 297
Intérêts minoritaires		-	-
Autres fonds propres		7 443 287	10 387 880
Total des capitaux propres		4 622 378	10 407 177
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	7	209 906	53 356
Provisions		209 906	53 356
Dettes financières	8	5 674 555	4 821 076
Fournisseurs et comptes rattachés	9	2 506 601	2 410 887
Autres dettes et comptes de régularisation	9	633 435	561 797
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		-	1
Dettes		8 814 591	7 793 760
Total Passif		13 646 876	18 254 294

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	30/06/2024	31/12/2023
Résultat net total des entités consolidées	(2 789 232)	(8 656 444)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 200 632	1 521 965
Variation de l'impôt différé	0	(0)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(337)	403 157
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(59 926)	(60 000)
Marge brute d'autofinancement	(648 863)	(6 791 321)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(996 315)	(1 104 287)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 645 178)	(7 895 609)
Acquisitions d'immobilisations	(431 670)	(329 415)
Cessions d'immobilisations	337	4 000
Réduction des autres immobilisations financières	0	1 212 911
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(431 332)	887 496
Émissions d'emprunts et assimilés	1 000 000	25 093
Remboursements d'emprunts et variation intérêts courus	(221 032)	(1 636 245)
Variation des subventions d'investissement et avances remboursables	(2 861 132)	4 990 435
Augmentations / réductions de capital	0	6 563 976
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	0	(29 660)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(2 082 163)	9 913 600
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 158 674)	2 905 487
Trésorerie : ouverture	11 673 215	8 767 727
Trésorerie : clôture	7 514 541	11 673 215

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves de consolidation groupe	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023	906 443	10 538 306	(2 746 244)	(22 765)		(8 656 444)	19 297	
Affectation du résultat N-1			(8 656 444)			8 656 444	-	
Var. de capital en numéraire et soucrip	2 002	(2 002)					-	
Résultat						(2 789 232)	(2 789 232)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode				(50 976)			(50 976)	
Autre		(10 536 305)	10 536 305				-	
2024	908 445	-	(866 381)	(73 741)	-	(2 789 232)	(2 820 909)	

Préambule

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 10/09/2024.

L'exercice 2024 a été marqué par les événements marquants suivants :

- En janvier 2024, Global Bioenergies a annoncé le début d'une nouvelle phase dans la collaboration avec Shell pour le développement de carburants routiers bas carbone ;
- En janvier 2024, Jean-Claude Lumaret, ancien Directeur Général de Carbios, a rejoint le Conseil d'Administration de Global Bioenergies ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir reçu des lettres d'intention pour son projet d'usine correspondant à un chiffre d'affaires annuel projeté de plus de 70 millions d'euros. La Société a également annoncé que cette usine se focaliserait sur les marchés cosmétiques à haute valeur ajoutée avec une capacité de production annuelle redimensionnée à 2 500 tonnes ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a obtenu la certification ISO 9001 ;
- En mai 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir achevé avec succès la phase d'Avant-Projet Sommaire et la campagne de tests associée.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Le groupe n'atteignant pas les seuils légaux obligeant à la présentation de comptes consolidés, ceux-ci ont été établis volontairement.

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois, les comptes présentés au 30/06/2024 sont établis sur une durée de 6 mois.

Les comptes consolidés sont présentés en euros, sauf indication contraire.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 30 juin 2024, le nombre de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est resté inchangé par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2023, avec un total de 5 entreprises incluses.

Libellé	Siège et SIREN	Secteur d'activité	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
SA GLOBAL BIOENERGIES	EVRY (91) 508 596 012	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
GLOBAL BIOENERGIES GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
SA IBN ONE	EVRY (91) 810 716 704	Recherche-développement	IP	50,00	50,00
IBN TWO GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
VIAVIRIDIA	PARIS (75) 922 647 177	Recherche-développement	IG	100,00	100,00

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de IBN-One.

Variation du périmètre de consolidation

Néant.

Règles et méthodes comptables

La Société présente ses comptes selon le principe de la continuité d'exploitation estimant qu'elle peut raisonnablement assurer le financement de ses activités jusqu'à la fin du second trimestre 2025, dans la mesure où Global Bioenergies SA n'engagera plus de dépenses dans le cadre du projet d'usine de 2.500t. Le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Opérations et comptes réciproques

Les opérations et comptes réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. La valeur d'entrée des éléments identifiables de l'actif et du passif est évaluée en fonction de l'usage prévu par l'entreprise consolidante.

Cet écart d'acquisition peut, selon la méthode retenue, soit :

- Être amorti sur une durée entre 5 et 15 ans selon l'avantage économique procuré,
- Ne pas être amorti et doit faire l'objet de test de dépréciation chaque année.

La méthode retenue dans les comptes consolidés est celle d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque bien.

Les dispositions relatives au règlement CRC 04-16 sur les actifs et au règlement CRC 02-10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs ont été mis en œuvre depuis 2005.

Les biens financés au moyen de contrats de crédits-bails ont été retraités, et présentés sous forme d'immobilisations amortissables à l'actif et dettes auprès d'établissements de crédit. Les redevances ont été éclatées entre dotations aux amortissements des immobilisations et charges financières.

Frais de recherche et développement

Le groupe Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock-options

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et les stock-options attribués n'ont fait l'objet d'aucun retraitement dans les états consolidés. En conséquence, il n'existe aucun impact sur les capitaux propres.

Attribution de BSPCE - BSA - BEA - Actions gratuites

Plans d'attribution	Bons à exercer ou Actions		Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
	Gratuites à émettre au 30/06/2024	Prix d'exercice		
BSA 07-2014	3 000	40,61 €	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	40,61 €	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	40,61 €	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	28,52 €	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	28,52 €	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	28,52 €	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	28,52 €	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	36,82 €	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	36,82 €	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	36,82 €	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	36,82 €	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	23,70 €	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	29,62 €	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	29,62 €	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	29,62 €	15 200	21/09/2026
BSA 02-2017	1 500	24,87 €	1 500	21/02/2027
BSPCE A09-2017	5 334	25,00 €	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	4,77 €	20 000	17/04/2029
BSA 09-2020	16 666	3,18 €	16 666	16/09/2030
BSPCE 04-2021	198 500	6,77 €	198 500	18/04/2031
BSPCE B06-2021	75 000	6,94 €	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	5,99 €	10 000	26/09/2031
BSPCE A03-2022	125 000	4,13 €	125 000	01/03/2032
BSPCE B03-2022	75 000	4,13 €	75 000	01/03/2032
BSPCE C03-2022	8 000	4,13 €	8 000	17/04/2029
BSPCE D03-2022	6 000	4,13 €	6 000	16/09/2030
BSPCE E03-2022	10 000	4,13 €	10 000	16/09/2030
Nvx BSPCE 09-21	6 000	4,13 €	6 000	26/09/2031
BSPCE 06-2022	16 000	4,13 €	16 000	01/06/2032
BSA III KEPLER	1 951 000	Variable	1 951 000	08/11/2024
AGA JAN 2023	18 750	Non applicable	18 750	Non applicable
BSPCE 01-2023	50 000	3,00 €	50 000	16/01/2033
AGA AVR 2023	45 262	Non applicable	45 262	Non applicable
BSPCE 10-2023	936 500	2,39 €	936 500	10/10/2033
AGA JAN 2024	87 804	Non applicable	87 804	Non applicable
TOTAL	3 768 931		3 768 931	

Impôts différés

Les retraitements donnent lieu, entité fiscale par entité fiscale, au calcul des impositions différées en fonction de la situation fiscale globale de chacune d'elles. Les actifs et passifs d'impôts différés résultent de toute différence temporaire entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Le solde d'impôt actif est comptabilisé, le cas échéant, si la récupération est considérée comme probable à court et moyen terme. Le taux d'impôt retenu correspond au taux de réalisation prévu.

Considérés comme non significatifs à date, les impôts différés ne font pas l'objet de retraitements.

Les déficits reportables s'élèvent à plus de 150 millions d'euros et ne sont pas activés, du fait de pertes récentes.

Les impôts différés n'ont pas été calculés au 30/06/2024 étant donné la faible probabilité de payer des impôts à court terme (déficits reportables de plus de 150 millions d'euros au 31/12/2023).

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 30 juin 2024 de 64 840€ et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable dans les comptes sociaux.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 3 %
- Age de départ prévu : 64 ans
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de mortalité : TV88/90

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges dans les comptes consolidés.

Aides à l'innovation et subventions d'équipement

Le groupe perçoit des subventions d'organismes publics et les porte au résultat en fonction de l'avancement des dépenses.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations ⁽¹⁾
Ecart d'acquisition	1 192 568	1 192 568						
Amortissements des écarts d'acquisition	(954 055)	(1 073 311)			(119 257)			
Valeur nette	238 513	119 257			(119 257)			

Pour les parts des sociétés filiales ayant été souscrites à l'origine par la SA Global Bioenergies, aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Pour la société Syngip BV, un écart d'acquisition de 1 192 568 € a été constaté, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition (875 000 €) et la valeur des capitaux propres de la société Syngip BV lors de l'acquisition (- 317 568 €), amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2020.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Activ. des immobilisations
Concessions, brevets et droits similaires	467 399	477 691	10 292	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 192 568	1 192 568	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	1 659 967	1 670 260	10 292	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	831 000	831 000	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage	12 912 348	12 994 668	82 320	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	651 176	651 233	16 256	16 199	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	77 227	394 034	316 807	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	14 471 751	14 870 935	415 383	16 199	-	-	-
Total	16 131 718	16 541 194	425 675	16 199	-	-	-

Les autres immobilisations incorporelles, qui s'élèvent à 1 192 568€, correspondent à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1.

Annexe 2.2 Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations ⁽¹⁾
Concessions, brevets et droits similaires	(378 586)	(393 268)	(14 682)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(954 055)	(1 073 311)	(119 257)				
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 332 642)	(1 466 580)	(133 938)	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	(579 467)	(803 892)	(70 819)				(153 606)
Installations techniques, matériel & outillage	(10 857 829)	(12 530 002)	(567 180)				(1 104 994)
Autres immobilisations corporelles	(486 066)	(496 275)	(26 408)	16 199			
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(11 923 363)	(13 830 170)	(664 406)	16 199	-	-	(1 258 600)
Amortissements et dépréciations sur actif immobilisé	(13 256 005)	(15 296 749)	(798 344)	16 199	-	-	(1 258 600)

Les amortissements des écarts d'acquisition, qui s'élèvent à 1 073 311€, sont relatifs à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1.

Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépôts et cautionnements versés	341 030	347 024	5 995	-				
Immobilisations financières	341 030	347 024	5 995	-				
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	341 030	347 024	5 995	-				

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. approvisionnements	1 591 192	(1 009 604)	581 588	1 479 062	(910 272)	568 791
Produits intermédiaires finis	1 979 103	(1 979 103)	-	2 241 779	(2 241 779)	0
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks et en-cours	3 570 295	(2 988 707)	581 588	3 720 842	(3 152 051)	568 791

⁽¹⁾Cela correspond aux dépréciations d'immobilisations.

Annexe 5. Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	10 659	-	10 659	19 506	-	19 506
Clients et comptes rattachés	10 659	-	10 659	19 506	-	19 506
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	96	-	96
Créances sur personnel & org. sociaux part < 1 an	7 294	-	7 294	30 516	-	30 516
Créances fiscales hors IS part < 1 an	264 521	-	264 521	344 916	-	344 916
Impôts différés - actif	-	-	-	0	-	0
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	1 197 740	-	1 197 740	1 197 740	-	1 197 740
Comptes courants part < 1 an	1 854	-	1 854	1 803	-	1 803
Autres créances part < 1 an	1 856 082	-	1 856 082	652 136	-	652 136
Charges constatées d'avance part < 1 an	450 597	-	450 597	378 302	-	378 302
Autres créances et comptes de régularisation	3 778 088	-	3 778 088	2 605 509	-	2 605 509
Actif circulant	3 788 747	-	3 788 747	2 625 015	-	2 625 015

Libellé	2024		1 à 5 ans	Au delà
	< 1 an	> 1 an		
Clients et comptes rattachés part < 1 an	10 659	-	10 659	-
Clients et comptes rattachés	10 659	-	10 659	0
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux part < 1 an	7 294	-	7 294	-
Créances fiscales hors IS part < 1 an	264 521	-	264 521	-
Impôts différés - actif	-	-	-	-
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	1 197 740	-	1 197 740	-
Comptes courants part < 1 an	1 854	-	1 854	-
Autres créances part < 1 an	1 856 082	-	1 856 082	-
Charges constatées d'avance part < 1 an	450 597	-	450 597	-
Autres créances et comptes de régularisation	3 778 088	-	3 778 088	0
Actif circulant	3 788 747	-	3 788 747	0

Annexe 6. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	11 843 745	7 685 072
VMP - Equivalents de trésorerie	177 301	177 301
Disponibilités	11 622 982	7 462 715
Intérêts courus non échus s/ dispo.	50 232	51 826
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(6 770)	(6 770)
Trésorerie à court terme	11 843 745	7 685 072
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	11 843 745	7 685 072

Annexe 7. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour risques < 1 an		120 974	120 974				
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	42 126	64 840	22 714	-			
Autres provisions pour charges < 1 an	11 230	24 092	12 862	-			
Provisions	53 356	209 906	156 550	-	-	-	-

Annexe 8. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	3 705 127	4 705 127	1 000 000	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	893 750	756 250	-	(137 500)
Intérêts courus sur emprunts et avances remboursables	222 199	213 178	74 512	(83 532)
Dettes financières	4 821 076	5 674 555	1 074 512	(221 032)

Libellé	2024 < 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	4 705 127	2 227 473	2 477 654
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	756 250	275 000	481 250
Intérêts courus sur emprunts et avances remboursables	213 178	18 850	194 329
Dettes financières	5 674 555	2 521 323	3 153 233

Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 410 887	2 506 601
Dettes fournisseurs	2 410 887	2 506 601
Avances acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes sociales part < 1 an	534 927	606 922
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	23 667	18 384
Comptes courants groupe part < 1 an	2 808	2 881
Autres dettes part > 1 an	394	5 248
Autres dettes part < 1 an	0	0
Produits constatés d'avance part < 1 an	0	0
Impôts différés passif	1	0
Autres dettes et comptes de régularisation	561 797	633 435
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	2 972 684	3 140 036

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens	15 996	2 233 037
Production vendue de services	300 000	894 340
Produits des activités annexes	22 734	121 969
Chiffre d'affaires	338 730	3 249 346

Annexe 11. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	(262 676)	1 529 532
Subventions d'exploitation	4 091 010	2 698 142
Rep./Prov. engagements de retraite	-	22 748
Rep./Dépr. sur actif circulant	444 947	1 395 185
Transferts de charges d'exploitation	-	13 096
Autres produits	5	1 463
Autres produits d'exploitation	4 273 286	5 660 166

Annexe 12. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats d'études et prestations de services	(163 429)	(581 593)
Autres achats	(1 082)	(26 789)
Achats non stockés de matières et fournitures	(59 924)	(131 006)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(136 685)	(305 182)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	112 129	(2 286 239)
Achats consommés	(248 991)	(3 330 809)

Annexe 13. Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(1 151 263)	(3 243 017)
Locations immobilières et charges locatives	(376 860)	(716 420)
Locations mobilières et charges locatives	(17 280)	(26 953)
Entretien et réparations	(142 084)	(290 401)
Primes d'assurances	(48 600)	(98 751)
Autres services extérieurs	(116 252)	(191 805)
Redevances	(498)	(2 124)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(561 125)	(1 267 501)
Publicité, publications, relations publiques	(36 772)	(148 473)
Transport	(15 504)	(110 505)
Déplacements, missions et réceptions	(77 242)	(114 137)
Frais postaux et frais de télécommunications	(18 716)	(33 836)
Frais bancaires	(14 345)	(60 362)
Autres charges externes	(14 728)	(20 351)
Autres charges	(36 360)	(101 380)
Charges externes	(2 627 628)	(6 426 018)

Annexe 14. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(20 492)	(53 245)
Autres impôts et taxes	(14 744)	(5 862)
Impôts et taxes	(35 236)	(59 107)

Annexe 15. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(1 563 288)	(3 201 866)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(647 565)	(1 311 733)
Autres charges de personnel	(20 102)	(39 744)
Charges de personnel	(2 230 955)	(4 553 344)

Annexe 16. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(14 682)	(19 883)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 923 006)	(1 331 215)
Dot/Prov. engagements de retraite	(22 714)	-
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(281 603)	(2 662 023)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 242 004)	(4 013 121)

Annexe 17. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations	56	81
Rep./Dépr. sur actifs financiers	-	4 219
Gains de change sur opérations financières	750	81
Autres produits financiers	235 240	233 031
Produits financiers	236 047	237 412

Annexe 18. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(86 821)	(123 285)
Pertes de change sur opérations financières	(4 838)	(161)
Autres charges financières	-	-
Dot. dépr. sur actifs financiers	-	(6 770)
Charges financières	(91 659)	(130 217)

Annexe 19. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 839
Produits excep. s/ exercices antérieurs	240	1 236
Produits de cession d'immo. incorp.	337	4 000
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	83 461	166 836
Autres produits exceptionnels	2 872	14 776
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	-	44 900
Produits exceptionnels	86 910	234 586

Annexe 20. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	(377)
Charges excep. sur exercices antérieurs	-	(1 717)
VNC des immo. incorp. cédées	-	(9 859)
VNC des immo. corp. cédées	-	(397 299)
Autres charges exceptionnelles	(7 500)	(64 595)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(120 974)	(0)
Charges exceptionnelles	(128 475)	(473 846)

Annexe 21. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	-	17 027
CIR	-	1 169 995
Charges d'impôts	-	1 187 022

Le Crédit d'impôt recherche (CIR) n'est pas comptabilisé au 30/06/2024. Le montant des dépenses éligibles sur le premier semestre 2024 a été estimé à 1 983 k€, cela correspondant à un crédit d'impôt de 595 k€.

Autres Informations

Effectifs

Au 30/06/2024, l'effectif moyen s'élève à 45 salariés dont 34 cadres.

Engagements hors bilan (en k€)

Engagement donnés	2024
Nantissement de fonds de commerce	
Nantissement sur matériel	
Nantissement sur créances	
Autres engagements donnés	695
Total	695
Engagement reçus	2024
Total	0

Rémunérations des commissaires aux comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations du premier semestre 2024 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 17 200 € HT,
- dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 13 500 € HT.

Rémunération des dirigeants

Cette information conduirait à mentionner des éléments confidentiels.

Capital social

Au 30 juin 2024, il est composé de 18 168 892 actions de 0,05 €, soit un total de 908 444,60€.

Faits postérieurs à la clôture

- En juillet 2024, GBE a annoncé étendre son procédé technologique à la production de e-SAF.
- En juillet 2024, GBE est devenu membre du GIFAS.
- En octobre 2024, GBE a encaissé le CIR 2023 d'un montant de 1,2 m€
- En octobre 2024, GBE a annoncé ne pas parvenir à financer son projet d'usine dédiée à la cosmétique et consacrer tous ses efforts aux opportunités dans le SAF. Pour rappel, la Société avait encaissé en octobre 2023 une avance de trésorerie de 4,1 millions d'euros de Bpifrance relative à cette usine, qu'elle pourrait devoir rembourser du fait de l'abandon de ce projet. Le cas échéant, la subvention d'investissement de 2,5 millions d'euros incluse dans les comptes de la Société pourrait être convertie en dette. Par ailleurs, les 394 k€ euros inscrits en immobilisations en cours au titre de l'APS et des autres études relatives à l'usine feront l'objet d'une dépréciation à la clôture des comptes 2024.

ANNEXE 2
DÉTAILS DES COMPTES SOCIAUX

SA GLOBAL BIOENERGIES

Comptes semestriels 30/06/2024

Table des matières

Etats financiers	68
Annexe au bilan et au compte de résultat	72
1. Préambule.....	72
2. Evénements significatifs de l'exercice	72
3. Principes, règles et méthodes comptables.....	72
Continuité de l'exploitation	73
Immobilisations incorporelles et corporelles	73
Frais de recherche et développement.....	73
Mali de fusion de la société Syngip BV	73
Titres de participations et créances rattachées	73
Autres immobilisations financières	74
Stocks	74
Créances	74
Valeurs mobilières de placement.....	74
Opérations en devises.....	74
Frais d'augmentation de capital	74
Provisions pour risques et charges	74
Aides à l'innovation	75
Résultat exceptionnel	75
4. Informations relatives au bilan	75
Immobilisations incorporelles	75
Immobilisations corporelles.....	75
Immobilisations financières.....	76
Détail des filiales et participations.....	76
Tableau des dépréciations des créances liées au groupe	76
Stocks	77
Créances clients et autres créances.....	77
Disponibilités et placements	78
Variation des capitaux propres	78
Provisions pour risques.....	78

Avances conditionnées (hors intérêts courus).....	78
Emprunts (hors intérêts courus)	79
Dettes	79
Produits à recevoir	80
Charges à payer.....	80
Tableau des filiales et participations.....	81
5. Informations relatives au compte de résultat	82
Chiffre d'affaires.....	82
Personnel	82
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges.....	83
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	83
Autres charges	83
Résultat financier	83
Résultat exceptionnel	84
Crédit d'impôt recherche.....	84
6. Autres informations.....	84
Aides à l'innovation perçues.....	84
Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres	85
Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites.....	86
Actions propres.....	87
Convention de licence	87
Déficit fiscal reportable.....	88
Honoraires Commissaire aux Comptes.....	88
Engagements Hors Bilan	88
Engagements de retraite	88
Montant des rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction et de surveillance	89
Faits postérieurs à la clôture	89

États financiers

Bilan actif

	30/06/2024		31/12/2023	
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)	1 402 171	-1 225 300	176 871	273 709
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	477 691	-393 268	84 423	88 813
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	924 480	-832 032	92 448	184 896
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	9 387 777	-8 347 012	1 040 765	3 403 943
Terrains	0	0	0	0
Constructions	831 000	-803 892	27 108	251 533
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 511 510	-7 046 845	464 665	2 910 074
Autres immobilisations corporelles	651 233	-496 275	154 958	165 109
Immobilisations en cours	394 034	0	394 034	77 227
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2)	4 134 709	-2 948 148	1 186 561	1 198 093
Participations évaluées selon méthode équivalence	0	0	0	0
Autre participations	2 160 000	-1 320 463	839 537	857 063
Créances rattachées à des participations	1 627 685	-1 627 685	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	347 024	0	347 024	341 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 924 658	-12 520 460	2 404 198	4 875 745
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	3 570 295	-2 988 707	581 588	621 056
Matières premières et approvisionnements	1 591 192	-1 009 604	581 588	621 056
En cours de production de biens	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 979 103	-1 979 103	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3)	3 438 666	-76 735	3 361 931	2 228 947
Clients et comptes rattachés	68 408	-49 056	19 352	19 556
Autres créances	3 370 258	-27 680	3 342 578	2 209 391
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
Trésorerie	7 384 677	-6 770	7 377 907	11 481 297
Valeurs mobilières de placement	251 042	-6 770	244 272	193 296
Disponibilités	7 133 635	0	7 133 635	11 288 001
Comptes de régularisation	450 597	0	450 597	378 302
Charges constatées d'avance	450 597	0	450 597	378 302
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 844 234	-3 072 211	11 772 022	14 709 602
TOTAL ACTIF GENERAL	29 768 892	-15 592 672	14 176 220	19 585 347
Renvois :				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

Bilan passif

	30/06/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	908 445	906 443
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	10 538 306
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	-30 920	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 645 034	-10 567 224
Situation Nette	-2 767 509	877 525
Subventions d'investissement	2 674 833	2 758 294
Provisions réglementées	0	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-92 676	3 635 819
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	0	
Avances conditionnées	4 768 454	7 629 586
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	4 768 454	7 629 586
PROVISIONS		
Provisions pour risques	626 624	512 463
Provisions pour charges	24 092	11 230
TOTAL PROVISIONS	650 717	523 693
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 480 226	4 606 067
Emprunts et dettes financières divers (3)	194 329	215 009
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 906 934	1 778 780
Dettes fiscales et sociales	628 235	556 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	640 000	640 000
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES	8 849 724	7 796 249
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL PASSIF GENERAL	14 176 220	19 585 347
Renvois :		
(1) Dettes :		
A plus d'un an	3 118 982	3 311 413
A moins d'un an	5 730 744	4 484 836
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

Compte de résultat

			30/06/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens	13 888	6 158	20 046	2 233 037
Production vendue - services	32 548	301 389	333 936	1 046 813
Chiffre d'affaires net	46 436	307 547	353 982	3 279 850
Production stockée			-262 676	1 529 532
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			4 091 010	2 467 682
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			491 068	1 436 538
Autres produits			5	1 463
Total des produits d'exploitation (1)			4 673 388	8 715 065
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			136 685	305 182
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-59 864	2 292 227
Autres achats et charges externes (3)			2 806 170	7 024 152
Impôts, taxes et versements assimilés			35 236	59 107
Salaires et traitements			1 563 288	3 201 866
Charges sociales			667 667	1 351 873
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 004 869	2 002 661
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions			1 880 822	0
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions			330 659	2 736 400
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions			0	0
Autres charges			36 359	101 380
Total des charges d'exploitations II (2)			8 401 891	19 074 848
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - II)			-3 728 503	-10 359 783
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			49 167	74 538
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés (5)			232 744	193 348
Reprises sur provisions et transferts de charges - financier			6 812	157 989
Différences positives de change			750	81
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			289 474	425 956
Charges Financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			72 855	1 580 378
Intérêts et charges assimilées (6)			86 748	123 160
Différences négatives de change			4 838	161
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			164 441	1 703 699
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)			125 033	-1 277 743
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II + III - IV+ V - VI)			-3 603 469	-11 637 526

Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	240	2 839
Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 670	185 611
Reprises sur provisions et transferts de charges - exceptionnel	0	45 295
Total des produits Exceptionnels VI	86 910	233 745
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	267 571
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 490	65 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	120 974	0
Total des charges exceptionnelles VII	128 475	333 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-41 565	-99 693
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	
Impôts sur les bénéfices	0	-1 169 995
BENEFICE OU PERTE	-3 645 034	-10 567 224
Renvois :		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :	3 404 006	
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice arrêté le 30 juin 2024, dont le total est de 14 176 220 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de -3 465 034 Euros

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Sauf exception, les données sont indiquées en k€.

1. Préambule

La présente annexe fait partie intégrante des comptes de la situation close le 30 juin 2024. Elle est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de l'exercice financier et du résultat de la société.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 10/09/2024.

2. Evénements significatifs de l'exercice

- En janvier 2024, Global Bioenergies a annoncé le début d'une nouvelle phase dans la collaboration avec Shell pour le développement de carburants routiers bas carbone ;
- En janvier 2024, Jean-Claude Lumaret, ancien Directeur Général de Carbios, a rejoint le Conseil d'Administration de Global Bioenergies ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir reçu des lettres d'intention pour son projet d'usine correspondant à un chiffre d'affaires annuel projeté de plus de 70 millions d'euros. La Société a également annoncé que cette usine se focaliserait sur les marchés cosmétiques à haute valeur ajoutée avec une capacité de production annuelle redimensionnée à 2 500 tonnes ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a obtenu la certification ISO 9001 ;
- En mai 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir achevé avec succès la phase d'Avant-Projet Sommaire et la campagne de tests associée.

3. Principes, règles et méthodes comptables

La situation arrêtée au 30 juin 2024 selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité de l'exploitation

La Société présente ses comptes selon le principe de la continuité d'exploitation estimant qu'elle peut raisonnablement assurer le financement de ses activités jusqu'à la fin du second trimestre 2025, dans la mesure où Global Bioenergies SA n'engagera plus de dépenses dans le cadre du projet d'usine de 2.500t. Le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui : 1 à 10 ans
- Matériel de recherche : 3 à 5 ans
- Matériel informatique 3 et 5 ans
- Mobilier : 10 ans
- Agencements : 10 ans

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Mali de fusion de la société Syngip BV

Un mali technique a été comptabilisé à l'occasion de la fusion de Syngip BV en juillet 2020.

Ce mali technique correspond à la valeur des frais de développement engagés par la société Syngip.

Il est amorti suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans.

Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, de telle sorte que les titres de participation ne peuvent figurer au bilan pour une valeur supérieure à leur valeur actuelle. Cette dernière correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les créances rattachées à des participations sont portées au bilan à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

Autres immobilisations financières

Les actions propres sont évaluées sur la base de leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les dépôts de garantie figurent dans les immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère compromis, une dépréciation est constatée.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Aides à l'innovation

Les aides à l'innovation sont rapportées au résultat en fonction des dépenses engagées sur l'exercice et dans la limite du montant total des dépenses prévues au budget.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel, significatif ou de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles

Eléments	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Logiciels et site internet	467	10	0	478
Mali technique	924	0	0	924
Immobilisations incorporelles brutes	1 392	10	0	1 402
Amortissements	1 118	107	0	1 225
Dépréciations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles nettes	274	-97	0	177

Immobilisations corporelles

Eléments	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Constructions	831	0	0	831
Matériel de recherche	7 429	82	0	7 512
Agencements	347	6	0	353
Matériel informatique	249	10	16	243
Mobilier	56	0	0	56
Immobilisations en cours	77	317	0	394
Immobilisations corporelles brutes	8 989	415	16	9 388
Amortissements	5 585	898	16	6 466
Dépréciations	0	1 881	0	1 881
Immobilisations corporelles nettes	3 404	-2 363	0	1 041

Immobilisations financières

Eléments	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Dépôts et cautionnements	341	6		347
Participations	2 160			2 160
Créances rattachées à des participations	1 573	55		1 628
Immobilisations financières brutes	4 074	61	0	4 135
Dépréciations	2 876	72		2 948
Immobilisations financières nettes	1 198	-11	0	1 187

Détail des filiales et participations

Eléments	Valeurs brutes 31/12/2023	Acq. ou augmentation de capital.	Cession/ Liquidation	Valeurs brutes 30/06/2024
IBN-One	2 100			2 100
IBN-Two	25			25
Global Bioenergies GmbH	25			25
ViaViridia	10			10
Total participations	2 160	0	0	2 160

Tableau des dépréciations des créances liées au groupe

Eléments	Dépréciation 31/12/2023	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Dépréciation 30/06/2024
IBN-One	0			
IBN-Two	19	2		21
GBE GmbH	1 599	101	45	1 655
ViaViridia	28	2	1	28
Total créances	1 646	104	46	1 704

Stocks

Eléments	Net 31/12/2023	Brut 30/06/2024	Dépréciation	Net 30/06/2024
DMA	64	134	70	63
IBN	166	238	126	112
Dérivés de l'IBN	0	813	813	0
Matières consommables	391	406	0	406
Produits finis	0	1 979	1 979	0
Total	621	3 570	2 989	582

Créances clients et autres créances

Eléments	Brut	Dépréciation	Net	< 1 an	< 5 ans
	30/06/2024		30/06/2024		
Clients	68	49	19	19	
Créances sociales et personnel	8	0	8	8	
Créances fiscales	1 441	0	1 441	1 441	
Autres créances	1 921	28	1 893	1 893	
Charges constatées d'avance	451	0	451	451	
Total	3 889	77	3 813	3 813	

Les charges constatées d'avance concernent exclusivement des opérations liées à l'exploitation de l'exercice suivant.

Détails des autres créances :

Eléments	Brut	Dépréciation	Net
	30/06/2024		30/06/2024
Compte courant IBN-One	4	0	4
Compte courant ViaViridia	28	28	0
Fournisseurs débiteurs	33	0	33
Produits à recevoir	1 772	0	1 772
Autres créances	84	0	84
Total	1 921	28	1 893

Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 30 juin 2024 est de 7 378 k€ répartis de la façon suivante :

- Comptes courants : 911 k€
- Comptes à terme : 6 164 k€
- VMP : 251 k€
- Intérêts courus à recevoir : 52 k€

Variation des capitaux propres

Situation nette au 31 décembre 2023	3 636
Augmentation de capital	
Augmentation de la prime d'émission et d'apport	
Emission de BSA	
Distribution de dividendes	
Subventions d'investissement	-83
Résultat	-3 645
Situation nette au 30 juin 2024	-93

Provisions pour risques

Eléments	31/12/2023	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	30/06/2024
Prov. risques (clients, salariés)				0
Prov. pour charges	11	13		24
Autres prov. risques	513	121	7	627
Total provisions	524	134	7	651

Une provision de 505 k€ a été comptabilisée afin de couvrir les dettes en cours et à venir (retranchées des disponibilités) de Global Bioenergies GmbH (à hauteur de 498 k€) et de IBN-Two (à hauteur de 8 k€).

La provision pour charges vise à couvrir les cotisations sociales liées aux actions gratuites.

Avances conditionnées (hors intérêts courus)

Eléments	31/12/2023	Augment.	Diminution	30/06/2024
ADEME - ISOPROD	5 722		2 861	2 861
ADEME - PRENIDEM	266			266
BPI - ARIANA	1 642			1 642
Total	7 630	0	2 861	4 768

Emprunts (hors intérêts courus)

Eléments	31/12/2023	Augment.	Diminution	30/06/2024
PGE	4 599		138	4 461
Ligne de crédit	0	1 000		1 000
Total	4 599	1 000	138	5 461

Prêts Garantis par l'Etat

La société a bénéficié de trois prêts garantis par l'Etat :

- Un PGE de 1 000 k€ consenti par la BNP versé en décembre 2020,
- Un PGE de 3 900 k€ consenti par la Société Générale versé en décembre 2020,
- Un PGE de 1 100 k€ consenti par BPI versé en janvier 2021.

Ces PGE étaient initialement remboursables en une seule fois à la date anniversaire de versement. Cependant, au cours du deuxième semestre de l'année 2021, la société a obtenu l'accord de chacune des banques pour définir un nouvel échéancier de remboursement étalé sur une durée de 5 ans, et dont les premiers remboursements ont débuté en 2023.

Dettes

Eléments	Valeur brute	< 1 an	> à 1 an < 5 ans	> 5 ans
Etablissement de crédits	5 461	2 502	2 959	
Intérêts courus sur emprunts et avances remboursables	213	19	194	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 195	2 195		
Factures non parvenues	352	352		
Dettes sociales et personnel	610	610		
Dettes fiscales	18	18		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	8 850	5 696	3 153	0

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2024
Subvention à recevoir	1 772
Dégrèvement CFE	0
Factures à établir	0
Intérêts sur compte courant	0
Intérêts sur compte à terme	52
Total	1 824

Les produits à recevoir relatifs aux subventions concernent les projets suivants :

Projet d'innovation concerné	Montant
PRENIDEM	1 653
SWEETWOOD	119
Total	1 772

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352
Dettes fiscales et sociales	384
Total	735

Tableau des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P détenue	Val. Brute des titres	Prêts, avances consenties nets	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres y compris résultat	Divid. recus	Val. Nette titres	Cautions données	Résultat
Filiales					
Global Bioenergies GmbH Leuna, Allemagne	25 -2 128	100% 0	25 0	0 0	0 -52
IBN-Two Leuna, Allemagne	25 -8	100% 0	25 0	0 0	ND ND
IBN-One Evry, France	4 200 1 679	50% 0	2 100 839	4 0	0 -35
ViaViridia Paris, France	10 -15	100% 0	10 0	0 0	0 -1

5. Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur l'exercice arrêté le 30 juin 2024 :

- De prestations de services,
- De chiffre d'affaires généré par la marque de maquillage LAST™,
- De la vente d'ingrédients cosmétiques,
- De la refacturation aux filiales de certains coûts,
- De la refacturation de frais d'hébergement à une société tierce,
- De facturations diverses.

La répartition géographique est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
Ventes de biens	10	6	16	2 233
Prestations de services	0	300	300	894
Refacturation aux filiales	30	0	30	61
Frais d'hébergement	1	0	1	57
Facturations diverses	6	1	7	34
Total	46	308	354	3 280

Personnel

Charges de personnel	30/06/2024	31/12/2023
Salaires	1 563	3 202
Charges sociales	668	1 352
Total	2 231	4 554

Effectif moyen	30/06/2024
Cadres	34
Non cadres	11
Total	45

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges

	30/06/2024	31/12/2023
Transfert de charges	0	13
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	445	1 395
Reprises dépréciations clients	46	28
Total	491	1 437

Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

	30/06/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	1 005	2 003
Dotations dépréciations clients	49	74
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	282	2 662
Dotations aux provisions pour dépréciation d'immobilisations	1 881	0
Total	3 216	4 739

Autres charges

Les autres charges correspondent essentiellement à des redevances pour 18 k€ et des jetons de présence pour 18 k€.

Résultat financier

Éléments	30/06/2024	31/12/2023
Gains de change	1	0
Produits de placement	49	75
Reprise dépréciation éléments financiers	7	158
Autres produits financiers	233	193
Total produits	289	426
Pertes de change	5	0
Intérêts des emprunts	87	123
Provisions pour risques financiers	73	1 580
Total charges	164	1 704
Résultat financier	125	-1 278

Résultat exceptionnel

Eléments	30/06/2024	31/12/2023
Quote-part des subventions virées au résultat	83	167
Produit cession actif	0	4
Bonis rachat actions propres	3	15
Reprise dépréciation provisions	0	45
Autres produits exceptionnels	0	3
Total produits	87	234
Charges exceptionnelles de gestion	0	268
Dépréciations et provisions	121	0
Valeur éléments actif cédés	0	1
Malis rachat actions propres	7	65
Total charges	128	333
Résultat exceptionnel	-42	-100

Crédit d'impôt recherche

Le Crédit d'impôt recherche (CIR) n'est pas comptabilisé au 30/06/2024. Le montant des dépenses éligibles sur le premier semestre 2024 a été estimé à 1 983 k€, cela correspondant à un crédit d'impôt de 595 k€.

6. Autres informations*Aides à l'innovation perçues***Sweetwood**

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 0,8 m€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 s'élève à 1,8 m€. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 étant supérieur au montant total des dépenses éligibles sur le projet compte tenu d'un montant de subventionnement de 70%, un produit à recevoir de 0,5 m€ a été comptabilisé correspondant au maximum de subvention restant à encaisser. Un versement de 0,3 m€ a été reçu par Global Bioenergies SA au premier semestre 2023. Au 30 juin 2024, il reste donc un produit à recevoir de 0,1 m€.

Prénidem

Au cours de l'exercice 2023, il a été signé une convention de subvention entre l'ADEME et Global Bioenergies SA dans le cadre d'un projet de subvention dénommé Prénidem mettant en oeuvre la voie de production dite "deux-étapes". Ce projet mené et piloté par Global Bioenergies SA est réalisé avec deux partenaires de la société : Ajinomoto Foods Europe et ARD. Elle s'étend sur 3 ans : du 01/09/2022 au 01/09/2025.

Un montant de 6,2 millions d'euros a été attribué par l'ADEME pour l'ensemble du projet dont 4,4 millions d'euros pour Global Bioenergies SA.

Lors du second semestre 2023, Global Bioenergies SA a reçu un acompte de l'ADEME correspondant à 15% du montant total du projet soit 0,7 m€ : 0,3 m€ d'avance remboursable et 0,4 m€ de subvention. Le produit de subvention calculé sur l'exercice 2023 et le premier semestre 2024 étant de 2,1 m€, un produit à recevoir de 1,7 m€ a été comptabilisé au 30 juin 2024. En juillet 2024, la société a reçu un deuxième versement de l'ADEME de 0,5 m€ : 0,3 m€ de subvention et 0,2 m€ d'avance remboursable.

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 12^e résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2021 a décidé du renouvellement d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 2 490 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice.

Les actions sont émises sur la base du plus petit cours de bourse moyen pondéré par les volumes des deux jours de bourse précédant chaque émission, diminué d'une décote de 5%.

Au 30 juin 2024, 539 000 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 1 895 800€ répartis en 26 950 € de capital et 1 868 850 € de prime d'émission.

Attribution de BSPCE - BSA - BEA - Actions Gratuites

Plans d'attribution	Bons à exercer ou Actions Gratuites à émettre au 30/06/2024	Prix d'exercice	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA 07-2014	3 000	40,61 €	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	40,61 €	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	40,61 €	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	28,52 €	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	28,52 €	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	28,52 €	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	28,52 €	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	36,82 €	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	36,82 €	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	36,82 €	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	36,82 €	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	23,70 €	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	29,62 €	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	29,62 €	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	29,62 €	15 200	21/09/2026
BSA 02-2017	1 500	24,87 €	1 500	21/02/2027
BSPCE A09-2017	5 334	25,00 €	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	4,77 €	20 000	17/04/2029
BSA 09-2020	16 666	3,18 €	16 666	16/09/2030
BSPCE 04-2021	198 500	6,77 €	198 500	18/04/2031
BSPCE B06-2021	75 000	6,94 €	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	5,99 €	10 000	26/09/2031
BSPCE A03-2022	125 000	4,13 €	125 000	01/03/2032
BSPCE B03-2022	75 000	4,13 €	75 000	01/03/2032
BSPCE C03-2022	8 000	4,13 €	8 000	17/04/2029
BSPCE D03-2022	6 000	4,13 €	6 000	16/09/2030
BSPCE E03-2022	10 000	4,13 €	10 000	16/09/2030
Nvx BSPCE 09-21	6 000	4,13 €	6 000	26/09/2031
BSPCE 06-2022	16 000	4,13 €	16 000	01/06/2032
BSA III KEPLER	1 951 000	Variable	1 951 000	08/11/2024
AGA JAN 2023	18 750	Non applicable	18 750	Non applicable
BSPCE 01-2023	50 000	3,00 €	50 000	16/01/2033
AGA AVR 2023	45 262	Non applicable	45 262	Non applicable
BSPCE 10-2023	936 500	2,39 €	936 500	10/10/2033
AGA JAN 2024	87 804	Non applicable	87 804	Non applicable
TOTAL	3 768 931		3 768 931	

Evolution du capital social

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Capital social en euros	506 616	554 844	743 285	743 285
Nb des actions ordinaires existantes	10 132 311	11 096 871	14 865 693	14 865 693
	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Capital social en euros	749 430	904 943	906 443	908 445
Nb des actions ordinaires existantes	14 988 606	18 098 861	18 128 860	18 168 892

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 11 novembre 2022. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 30 juin 2024, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 550 000 €. La répartition est la suivante :

- 43 598 actions propres représentant 0,24% du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 73 741,07 €,
- comptes liquidités pour 11 874,08 €.

Convention de licence

Convention SOF

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

En juin 2021 (avec date d'effet 1er juillet 2021), la SA Global Bioenergies a pris acte de l'interruption de cette collaboration, mettant fin au paiement de ces redevances fixes.

Le contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires. Cette obligation contractuelle se poursuit toujours à date.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120 000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect.

Le 20 février 2020, un avenant à ce contrat de licence a été signé, ramenant la redevance annuelle à une somme de 20 040 € à compter du 8 juillet 2020.

Au 30 juin 2024, la part correspondant à la redevance annuelle s'est élevée à la somme de 10 020 €. Une redevance complémentaire de 3 179 € a été comptabilisée.

Déficit fiscal reportable

La SA Global Bioenergies dispose au 31 décembre 2023 d'un déficit fiscal reportable pour un montant de 150 109 313€.

Ce déficit fiscal est reportable en avant sans limite de durée, et imputable sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite par année civile de 1 000 000 € plus 50 % de la somme comprise entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal avant imputation de l'exercice.

Honoraires Commissaire aux Comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations sur le premier semestre 2024 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 14 700 € HT,
- dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 12 000 € HT.

Engagements Hors Bilan

Eléments

Nantissement créances	
Nantissement fonds de commerce	
Nantissement sur le matériel	
Nantissement sur titres	
Engagement crédit-bail	
Autres engagements donnés	695
Total engagements donnés	695

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 30 juin 2024 de 64 840€ et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 3 %
- Age de départ prévu : 64 ans
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de mortalité : TV88/90

Montant des rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction et de surveillance

Ces informations ne sont pas fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes (PCG art. 833-17).

Faits postérieurs à la clôture

- En juillet 2024, GBE a annoncé étendre son procédé technologique à la production de e-SAF.
- En juillet 2024, GBE est devenu membre du GIFAS.
- En octobre 2024, GBE a encaissé le CIR 2023 d'un montant de 1,2 m€.
- En octobre 2024, GBE a annoncé ne pas parvenir à financer son projet d'usine dédiée à la cosmétique et consacrer tous ses efforts aux opportunités dans le SAF. Pour rappel, la Société avait encaissé en octobre 2023 une avance de trésorerie de 4,1 millions d'euros de Bpifrance relative à cette usine, qu'elle pourrait devoir rembourser du fait de l'abandon de ce projet. Le cas échéant, la subvention d'investissement de 2,5 millions d'euros incluse dans les comptes de la Société pourrait être convertie en dette. Par ailleurs, les 394 k€ euros inscrits en immobilisations en cours au titre de l'APS et des autres études relatives à l'usine feront l'objet d'une dépréciation à la clôture des comptes 2024.

ANNEXE 3
RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01 69 11 66 66

www.inextenso.fr

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

RCS : Evry 508 596 012

**Rapport d'examen limité du Commissaire aux Comptes sur
les comptes sociaux**

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

508 596 012 RCS EVRY

Rapport d'examen limité du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SA GLOBAL BIOENERGIES et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes semestriels sur EURONEXT GROWTH, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de la SA GLOBAL BIOENERGIES relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2024, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité de l'exploitation » de l'annexe qui expose les éléments qui justifient le maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes.

Nous attirons également votre attention sur le fait que le Crédit d'Impôt Recherche n'est pas comptabilisé dans les situations intermédiaires.

Fait à Evry, le 29 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso IDF Audit

Jean-Philippe FERY

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01 69 11 66 66

www.inextenso.fr

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

RCS : Evry 508 596 012

**Rapport d'examen limité du Commissaire aux Comptes sur
les comptes consolidés**

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

508 596 012 RCS EVRY

Rapport d'examen limité du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SA GLOBAL BIOENERGIES et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes semestriels sur EURONEXT GROWTH, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires du groupe GLOBAL BIOENERGIES relatifs à la période allant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière du groupe au 30 juin 2024, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité de l'exploitation » de l'annexe qui expose les éléments qui justifient le maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes.

Nous attirons également votre attention sur le fait que le Crédit d'Impôt Recherche n'est pas comptabilisé dans les situations intermédiaires.

Fait à Evry, le 29 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso IDF Audit

Jean-Philippe FERY



Global
Bioenergies



RAPPORT SEMESTRIEL
SITUATION AU 30 JUIN 2024